LE FRONT

L'hebdomadaire des étudiants et étudiantes de l'Université de Moncton | Le mardi 15 octobre 1985 | vol 13 no 19

Une nouvelle assemblée générale le 23 octobre

Telle est la décision prise par le conseil administratif de la F.E.U.M. lors de sa réunion tenue le 9 octobre dernier. Le local reste à être déterminé, mais tout porte à croire que ce sera le 163 de l'édifice Jacqueline-Bouchard (nursing). Cette nouvelle assemblée générale sera, en quelque sorte, la suite de celle tenue le 3 octobre dernier, laquelle avait été interrompue suite à la perte du quorum.

Réal Giguère

Le C.A. a ensuite adopté la proposition voulant qu'une lettre de sévère réprimande soit adressée à l'endroit de l'Association des étudiants du Nouveau-Brunswick et de sa présidente, Louise Pelletier. La raison invoquée est le non-respect de cette dernière à l'endroit des étudiants de l'Université de Moncton. "*C'est une bévue monumentale*" a déclaré M. Bernard Lord, président de la F.E.U.M. Rappelons les faits; la présidente de l'A.E.N.B. a fait parvenir, la semaine dernière, un communiqué de presse au journal Le Front. Le but étant la publication dans le journal de ce même communiqué afin d'en divulguer l'information aux étudiants du campus.

Par contre, l'ironie veut que ce communiqué de presse ait été rédigé en anglais seulement, alors que l'A.E.N.B. prétend être un organisme bilingue. Pire encore, c'est que Mad. la présidente est une étudiante du centre universitaire St-Louis-Maillet d'Edmundston et est francophone par surcroît.

D'autre part, la PasserELLE, un organisme étudiant à but non-lucratif qui a pour objectif de promouvoir la condition des femmes sur le campus, s'est vu accorder un don supplémentaire de 500$. Rappelons que pour débuter ses activités, la PasserELLE avait reçu un minime don de 300$. Le nouveau montant devrait donc permettre à l'organisme de fonctionner jusqu'au mois de décembre. Par la suite la PasserELLE reçevra, pour un certain temps, des subventions gouvernementales.

Pour ce qui est des nouvelles dates d'abandon de cours, qui sont maintenant pour la session d'automne, le 30 octobre, et pour la session d'hiver, le 28 février, il a été adopté qu'on recommande au Sénat académique de ramener ces dates telles qu'elles avaient été annoncées dans le répertoire 1984-1985 de l'Université de Moncton. Ces dates étaient le 15 novembre et le 15 mars. Un fait à noter est que ces nouvelles dates ont été implantées sans consultation de la masse étudiante.

Concernant la réforme gouvernementale annonçée la semaine dernière par le premier ministre Hatfield, le conseil administratif de la F.E.U.M. a donné un mandat à son exécutif pour que celui-ci rédige une lettre qui mentionnera, entre autres, un désaccord total vis-à-vis l'abolition du Ministère de la Jeunesse et des Loisirs nous semble ridicule, ironique et surtout inappropriée en cette année internationale de la ieunesse.

Le conseil administratif a aussi adopté à l'unanimité une résolution voulant qu'on réaffirme l'interdiction de fumer pendant les cours.

Finalement, on a discuté de restructuration, du centre social étudiant, de la Co-op étudiante, et d'une baisse plus que probable du quorum des assemblées générales. Celui-ci passerait de 8% qu'il est présentement à 5% pour les assemblées générales futures. Sur ce dernier point, les gens présents auraient bien voulu régler la question, mais les 2/3 du C.A. n'étant pas tous présents, on s'en est tenu, pour l'instant, aux discussions.



Le conseil d'administration de la FEUM lors de la dernière réunion(Photo de Marc Belliveau)

Entente entre l'Université de Moncton et l'Université Sainte-Anne

Une entente-cadre entre le Centre universitaire de Moncton (CUM) et l'Université Sainte-Anne de Pointe-de-l'Église, en Nouvelle-Écosse, a été conclue le jeudi neuf octobre.

Benoît Lanteigne

L'objectif visé est de permettre aux étudiants et étudiantes de l'Université Sainte-Anne de poursuivre leurs études

voir Universités page 2



Cette affiliation représente un enrichissement pour l'U de M sur le plan humain.(Photo du service de l'information et des relations publiques)

Festival de la chanson de Granby:

JacquesGautreau remportelapalme

C'est avec éclat et brio que Jacques Gautreau de Shédiac a raflé les honneurs du 17e Festival de la chanson de Granby au Québec, le 5 octobre dernier.

Suzanne Cyr

En effet, Jacques a remporté la palme de ce prestigieux festival dans la catégorie auteur-compositeur-interprète et il s'est vu décerner le Prix de la Presse pour son charisme et sa présence sur scène. De plus, lors des préliminaires, Jacques s'est mérité le Prix du public.

Le lauréat n'en était pas à sa première apparition au Festival de Granby. L'an dernier, il avait également été retenu parmi les huit finalistes. Mais cette année, riche de nouvelles compositions, Jacques est parti confiant et bien déterminé à décrocher la première place.

Cette victoire représente pour notre lauréat un tremplin formidable. Le festival de la chanson de Granby est pour plusieurs artistes une rampe de lancement et pour illustrer ceci, pensons seulement à quelques anciens lauréats qui ont fait leur marque, tels Fabienne Thibeault, Robert Paquette et Priscilla Lapointe.

Jacques Gautreau n'a pas besoin de présentation. Oeuvrant sur la scène culturelle acadienne depuis huit ans, il a réussi à se tailler une place de choix grâce à son indéniable talent et à sa

voir Gautreau page 9



Jacques Gautreau (Photo de Suzanne Cyr)

L'U.de M. veut poursuivre son programme de coopération au Nicaragua

"Rares sont les projets de nutrition de cette qualité, rares aussi sont les pays, comme le Nicaragua, où on rencontre un tel degré de motivation et de collaboration."

Cette phrase est tirée d'un rapport d'évaluation réalisé pour le compte de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), rapport extrêmement positif vis-à-vis le programme de coopération en nutrition au Nicaragua, dirigé par l'Ecole de nutrition et d'études familiales de l'Université de Moncton.

Le rapport, qui fait suite à une évaluation externe effectuée récemment par Hélène Delisle, docteur en nutrition, recommande que l'ACDI accueille favorablement la demande de financement pour la phase II du projet pour assurer le plein épanouissement des activités entreprises, de même que la pérennité et l'autosuffisance du programme par les institutions locales.

La première phase du programme de coopération se termine à la fin de la présente année et l'Université a présenté une demande à l'ACDI pour la continuation du projet.

Le rapport considère que le programme a maintenant atteint une masse critique et que, pour la suite du projet, les divers volets devraient être sous la responsabilité d'institutions canadiennes différentes. L'Université de Moncton serait responsable des volets éducation et santé, en polarisant ses efforts autour d'un réseau d'écoles rurales et auprès de centres de santé et d'hôpitaux en milieu urbain. Un appui serait aussi donné à la formation pratique en nutrition d'étudiants en sciences de la santé.

Les volets-formation de spécialistes en sciences et techniques des aliments et formation de techniciens en alimentation institutionnelle pourraient être respectivement sous la responsabilité de l'Université Laval et du CEGEP Maisonneuve à Montréal qui ont déjà collaboré de manière très importante à la réalisation des objectifs de ces volets.

Selon le rapport, le programme de coopération contribue de manière substantielle au développement des ressources humaines et des services en alimentation et en nutrition. Les objectifs du projet sont particulièrement appropriés aux besoins prioritaires et aux politiques du Nicaragua.

La responsable du programme, la professeure Micheline Beaudry de l'ENEF, a indiqué que, suite au rapport, l'Université a présenté une demande de financement pour une période transitoire de 15 mois. *"Nous avons besoin d'une période de réflexion,"* a-t-elle dit. *"Au bout de 15 mois, nous serons en mesure d'évaluer jusqu'à quel point les institutions locales se sentiront capables de prendre en main les activités et quelle forme prendra notre intervention."*

Mme Beaudry a indiqué que l'Université travaille déjà conjointement avec le CEGEP Maisonneuve et l'Université Laval pour qu'ils assurent la relève dans certains secteurs, comme le recommande le rapport.

"Le projet exige d'être très attentif aux besoins du milieu; il demande une présence constante et une capacité de s'ajuster à la situation locale, tout en respectant les objectifs initiaux," explique-t-elle.

En plus de collaborer avec les ministères de l'Education et de la Santé, les responsables du programme effectuent leur travail auprès de quatre institutions: l'Université Centraméricaine, l'Université Nationale à Leon, l'Institut polytechnique de la Santé et l'Université Polytechnique.

Résumé

- Un rapport d'évaluation externe, effectué pour le compte de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), recommande que l'Université reçoive l'appui financier nécessaire pour poursuivre son programme de coopération en nutrition au Nicaragua.
- La première phase du programme coopération se termine cette année et l'Université a présenté une demande pour une période supplémentaire de 15 mois.
- Depuis 1981, des subventions totalisant 1,8 M$ ont été accordées à ce projet, qui est dirigé par l'Ecole de nutrition et d'études familiales.
- Le programme est orienté vers le développement et la formation du personnel en service dans les écoles, les hôpitaux et les centres de santé au Nicaragua, ainsi qu'à la formation académique dans le domaine de la nutrition et de l'alimentation.

Les recteurs d'Université réclament plus de fonds pour la recherche

Les recteurs d'université demandent au gouvernement fédéral d'assurer la stabilité et le développement à long terme dans le domaine de la recherche universitaire. Ils prient instamment Ottawa de fournir suffisamment de fonds pour permettre aux conseils subventionnaires fédéraux, --le Conseil de recherches médicales (CRM), le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG) et le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH), --de mettre à exécution leurs plans quinquennaux.

Jusqu'ici, Ottawa a approuvé en principe le plan du CRM qui en est déjà à sa troisième année. Les observations du gouvernement au sujet des plans du CRSNG et de CRSH, tous deux soumis l'été dernier, sont à venir.

Le recteur de the University of Manitoba, M. Arnold Naimark, se faisant le porte-parole des universités, a souligné le fait que la presque totalité de la recherche pure et une bonne partie de la recherche appliquée au Canada se font dans les universités. De plus, a-t-il ajouté, les universités sont pratiquement les seuls dispensateurs de l'enseignement et de la formation avancés, fondés sur la recherche, pour les futurs professionnels et spécialistes hautement qualifiés en notre pays.

Il a ajouté que même si la recherche universitaire compte sur des sources de financement très diverses, les conseils sont les instruments les plus importants et les plus efficaces d'appui fédéral à la recherche. Il avertit, cependant, que l'appui accru aux conseils ne devrait pas être accordé aux dépens du financement général de l'enseignement supérieur.

Selon M. Naimark, à long terme, le développement de la recherche universitaire ne saurait être possible à moins que les universités ne disposent de fonds suffisants. Voilà pourquoi il est souverainement important que les universités occupent une place de choix parmi les priorités des gouvernements: fédéral et provinciaux.

Les observations de M. Naimark faisaient suite à une réunion de l'Association des Universités et Collèges du Canada, à Charlottetown, le 3 octobre. L'Association représente 79 universités et collèges de niveau universitaire au pays. La fondation du groupe remonte à 1911.

Service de l'information et des relations publiques

Universités

au C.U.M. après avoir terminé une année ou deux d'un programme universitaire. Ainsi, l'étudiant(e) aura l'occasion de continuer et de compléter un programme non offert au niveau du Bac à l'Université Sainte-Anne en s'inscrivant au C.U.M. où la gamme de cours est plus large.

Cette entente est l'aboutissement d'une longue étude qui a d'ailleurs fait l'objet d'une résolution au Sénat au printemps dernier.

Selon la recteure de l'Université Sainte-Anne, Mad. Roseanne Runte, l'entente aura un impact positif pour l'université de Pointe-de-l'Église. Mad. Runte est d'avis que les Acadiens de la Nouvelle-Écosse seront ainsi plus incités à poursuivre des études en français.

Invité à nous livrer ses commentaires, le recteur du C.U.M. estime que cette entente devrait augmenter légèrement les inscriptions au C.U.M. De plus, cet accord représente un gros avantage pour les étudiants de la Nouvelle-Écosse. Dorénavant ils auront l'occasion de poursuivre un programme d'études sans être obligés de s'éloigner considérablement de leur milieu. *"Cette affiliation représente un enrichissement pour l'Université de Moncton sur le plan humain"*, a souligné M. Louis-Philippe Blanchard.

Par ailleurs, afin de s'assurer que le niveau des cours dispensés dans les deux institutions soit comparable, des échanges d'informations seront assurés entre les directeurs et les doyens des deux universités. Le recteur du C.U.M. a tenu à préciser que cette entente s'applique aussi aux deux constituantes du C.U.M. (Shippagan et Edmundston) *"Il ne faut pas oublier que c'est le recteur qui tient les rênes de ces trois centres. C'est donc toujours au nom des trois universités que les décisions sont prises."*

Le recteur a manifesté le désir de travailler à éliminer les obstacles entre l'Université de Moncton et les universités francophones comme celle de Sainte-Anne.

De plus, on vise à étudier la possibilité d'ajouter d'autres programmes dans le cadre de cette entente. Actuellement, les programmes inclus dans cet accord sont des cours au niveau des sciences pures (chimie, physique, mathématiques, biochimie, biologie) et au niveau des sciences appliquées (génie, informatique).

"Des deux côtés, nous sommes très satisfaits de cet accord. Nous espérons sincèrement que cette action contribuera au développement des deux institutions. C'est un pas dans la bonne direction", a déclaré M. Blanchard en guise de conclusion.

Club Cosmopolitan

DU NOUVEAU TOUS LES
MERCREDIS SOIRS
Nos délicieuses
AILES DE POULET
(Comprend 7 morceaux enrobés de sauce piquante)

VIENS LES ESSAYER GRATUITEMENT
le mercredi 16 octobre de 9h à 13h
le vendredi 18 octobre de 16h30 à 19h

L'ADMISSION EST GRATUITE AUSSI
le 16 octobre: sur vidéo
à partir de âôh: le concert
DAVID BOWIE

Ne manque pas ça

700 rue Main

Postes à combler

What's up doc?

Plusieurs comités universitaires ont présentement des postes vacants pour les représentants étudiants.

Tous les étudiants sont éligibles à profiter de cette expérience et agir comme représentants étudiants.

Le choix sera fait par le conseil d'administration de la F.E.U.M. lors de sa réunion régulière du 16 octobre. Tous ceux intéressés à combler un ou plusieurs postes doivent nous signifier leur intention par écrit avant mercredi le 16 octobre à 16h00 à la maison de la F.E.U.M.

Voici la liste des comités et leurs fonctions.

1. **Comité sur la situation linguistique**
Postes vacants: 3 étudiants

Mandat:
- codifie la politique linguistique de l'Université et la tient à jour au fur et à mesure que de nouvelles politiques sont adoptées par les autorités compétentes;
- reçoit les plaintes de nature linguistique qui lui sont présentées par écrit, les étudie, et transmet ses recommandations aux groupes concernés (administration, professeurs, étudiants), par l'intermédiaire du recteur (ou du vice-recteur);
- donne des avis au(x) corps concerné(s) sur des "*cas*" ayant trait à la langue d'usage;
- au moins une fois l'an, fait rapport au recteur (ou au vice-recteur).

2. **Comité des normes linguistiques**

Poste vacant: 1 étudiant
Mandat:
"*Attendu que, selon le paragraphe 8.2 de la politique linguistique de l'Université, le niveau de connaissance de la langue parlée et écrite, pour les étudiants, doit être conforme aux normes établies par le Sénat;*

Attendu que, aux termes du paragraphe 8.3 de la politique linguistique, chaque professeur doit tenir compte de la qualité du français dans l'évaluation des travaux des étudiants conformément aux normes linguistiques établies par le Sénat;

Attendu que les normes dont il est question aux paragraphes 8.2 et 8.3 de la politique linguistique n'ont pas encore été établies par le Sénat;

Attendu que l'établissement et la mise à jour desdites normes représente un travail d'envergure exigeant une contribution importante continue de spécialistes de l'apprentissage des langues;

Attendu que l'impact que pourrait avoir l'établissement des normes linguistiques serait limité à moins de connaître les moyens de les appliquer aux activités pédagogiques et de recherche à la grandeur de l'Université;"

Il est proposé qu'un comité permanent des normes linguistiques soit formé, dont le mandat serait comme suit:

a) Proposer et mettre à jour les normes linguistiques de l'Université;

b) Elaborer, expérimenter et évaluer les moyens d'implantation desdites normes.

3. **Comité des programmes pluridisciplinaires**
Poste vacant: 1 étudiant

Mandat:
Etudier la composition et le mandat des comités de programmes pluridisciplinaires (par exemple, les programmes de gérontologie) ainsi que l'appellation de la personne responsable de ces programmes.

4. **Comité d'étude des conseils de faculté et écoles**

Poste vacant: 1 étudiant

Mandat:
Etudier la composition du conseil de faculté et du conseil d'école afin de permettre entre autres un plus grand nombre de départements sans pour autant augmenter indûment le nombre de membres siégeant audit conseil.

5. **Comité disciplinaire**

Postes vacants: 3 étudiants

Mandat:
Plus concrètement, le Comité entend, juge et sanctionne les cas de discipline qui lui sont soumis.

Les sanctions peuvent aller jusqu'à la suspension, la non-réadmission ou l'expulsion.

Le Comité peut réviser annuellement son fonctionnement, ses règles de procédure, l'échelle des sanctions - autres que la suspension, la non-réadmission et l'expulsion - et faire ses recommandations au recteur (ou à son délégué).

6. **Comité d'activités non-alcoolisées**

Postes vacants: 5 étudiants

Mandat:
Le comité voit à la création et à l'exécution d'activités non-alcoolisées.

7. **Comité des programmes**

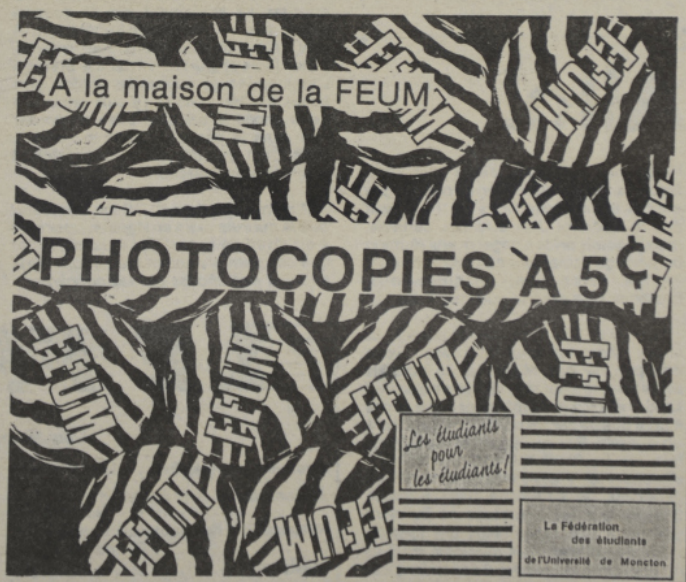
Poste vacant: 1 étudiant

Mandat:
1 - Le comité des programmes étudie toutes les propositions de nouveaux cours et de nouveaux programmes ainsi que les changements suggérés aux cours et aux programmes existants. Les décisions du comité sont finales en ce qui concerne la procédure de présentation de programmes et de cours, les changements de sigle, les changements dans la description d'un cours, les changements des préalables et des concomitants à un cours, les changements de titre de cours, l'abolition de cours et les changements du profil d'un programme.

2 - A la suite de ses études, il soumet des recommandations au Sénat en ce qui a trait à l'introduction d'un nouveau programme, à l'abolition d'un programme existant, aux changements de programmes autres que les changements au profil d'un programme, les changements de l'appellation d'un programme ou d'un diplôme, la création de nouveaux cours, les changements de règlements portant spécifiquement sur un programme (conditions d'admission, conditions de promotion, etc.) et les autres propositions de changement aux cours et programmes d'études offerts dans les centres universitaires de l'Université.

3 - En ce qui concerne les procédures de publication de l'annuaire de l'Université, le comité des programmes a la fonction de conseiller le secrétaire général.

4 - Dans les autres parties de son mandat, le comité des programmes a la fonction de conseiller et de formuler des recommandations à l'intention du Sénat.







éditorial

Le quorum: une institution

La tradition veut que depuis quelques années, le quorum empêche la prise de décisions aux assemblées générales de la F.E.U.M. Comme on a pu le constater, la dernière assemblée générale n'a pas fait exception à la règle. Or, un quorum ne devrait pas empêcher les étudiant(e)s de prendre des décisions concernant les dossiers qui les préoccupent.

Il faut se rappeler qu'un quorum est un minimum de membres présents, exigé pour qu'une assemblée puisse valablement délibérer et prendre une décision.

Mais comme le dit si bien un collègue: "*le quorum est une institution. Institution: moyen par lequel un groupe de personnes se limitent elles-mêmes dans leurs actions.*"

Il est temps que nous cessions de nous limiter dans nos actions à la F.E.U.M. Par le fait même, ne devrions-nous pas diminuer le quorum de l'assemblée générale? Ne serait-il pas (pour le moins) logique de permettre aux personnes intéressées à ce niveau de prendre des décisions?

Les étudiant(e)s intéressé(e)s doivent-ils perdre leur temps à cause des autres qui le sont moins? D'autant plus que plusieurs dossiers très importants reposent présentement sur les tablettes.

Enfin, va-t-on se ranger du côté de la majorité silencieuse ou opter pour la minorité active? À vous de choisir...

Lise Michaud

opinion du lecteur

Hey! Allo!

Souriez; la vie est belle! Bien entendu, à condition que vous n'assistiez pas à la réunion générale de la F.E.U.M.

Je n'écris pas souvent dans le Front. En lisant mon article vous comprendrez pourquoi. Pour répéter cette idée en d'autres termes, je ne gagnerai jamais le Prix Nobel pour mes écrits. Quand je publie quelque chose, c'est pour une seule raison. "*C'est Parce Que J'ai Quelque Chose A Vous Dire*". Ni plus, ni moins. Ceci dit, passons au sujet des assemblées générales de la F.E.U.M.

Tout d'abord, j'aimerais préciser l'importance de la F.E.U.M., de l'A.P.A.R.E. et des M.A.U.I. À mon avis, ces organismes sont très importants parce qu'ils s'occupent de choses dont il faut s'occuper. C'est comme la vaisselle. J'aime qu'elle soit propre, mais si quelqu'un d'autre la lave, ça m'arrange. Pourvu, bien entendu, que je puisse manger dans de la vaisselle propre, voilà bien ce qui m'intéresse.

La F.E.U.M., l'A.P.A.R.E. et les M.A.U.I. ont des fonctions importantes, mais je ne suis aucunement intéressée à y participer. Tout comme la médecine, c'est important, mais je ne veux pas être médecin. J'essaie de me garder en santé, mais à part cela, la médecine est souvent loin de mes pensées quotidiennes. Il y a tellement de choses dans la vie qui m'intéressent et je sais que je n'aurai jamais le temps d'accomplir tout ce que je veux faire. Alors, pourquoi assister aux réunions de la F.E.U.M.?

J'aimerais signaler que je ne suis pas la seule qui ne **désire pas assister** aux réunions de la F.E.U.M. Lors de la réunion du 3 octobre dernier, on a assisté à quelque chose de pas mal révélateur.

L'on sait que n'importe quelle réunion commence à l'heure prévue et c'est pour cela que j'y arrive toujours 5 à 10 minutes en retard (Ha!). Mais cette fois, à l'assemblée générale c'était une vraie farce, car à 1h30 la réunion ne pouvait pas encore commencer parce qu'il n'y avait pas le quorum. J'en suis pas certaine, mais je serais prête à gager que la réunion commença seulement aux environs de 2 heures parce que, imaginez-vous, finalement on avait le quorum, Youpi!!!

Hey! J'ai pas d'heures à perdre. Et vous? Imaginez-vous que vous vous occupez de ces réunions. Je connais seulement le nom et le visage de Bernard Lord, mais il a probablement autre chose à faire que de perdre son temps à attendre un quorum. Pas seulement M. Lord, mais tous les étudiants qui sont intéressés à s'occuper et à assister aux assemblées générales. Je les félicite, mais je trouve fâcheux que les intéressés ne puissent pas avoir des assemblées qui font du sens. Ils assistent aux réunions, mais ils ne peuvent pas prendre de décisions car ils n'ont pas le quorum. Hey! Wow!

À titre d'exemple, lors de la dernière assemblée générale, M. Lord a présenté à l'assemblée un projet de restructuration. Franchement le plan est bien beau, mais je ne suis pas intéressée. Le chuchotement des gens aux alentours de moi me révèle que je n'étais pas la seule à être non-intéressée.

De plus, lorsqu'est venu le temps à M. Yvon Lacoste (président des M.A.U.I.) d'exprimer son opinion sur le projet présenté par M. Lord (projet qui affecterait les M.A.U.I.), la salle était encore plus impatiente et semblait vouloir en finir avec cette réunion de malheur. Dès que M. Lacoste a demandé d'avoir 10 minutes à sa disposition pour s'exprimer au sujet du projet de M. Lord, une belle poignée de personnes sont sorties du 163 Nursing. Il y eut de gros soupirs et des commentaires négatifs. À remarquer que M. Lacoste aurait dû avoir, sans aucune objection ni gros soupir, le droit de défendre son point de vue. La réalité est que la plupart des étudiant(e)s, y compris moi-même, ne sont pas intéressées à tous ces détails. La plupart des étudiants étaient là pour la même raison que moi; "*je veux que des décisions puissent être prises*", donc je faisais partie du quorum. Voilà tout!

Encore plus intéressant, savez-vous ce qui s'est passé à l'assemblée générale? Les étudiants tenaient tellement à coeur ce qui ce passait à l'assemblée, qu'après le discours de M. Lacoste, quelqu'un suggéra que l'on compte à savoir si on avait toujours le quorum. Surprise! Devinez!

Quorum, Oui.... Non....

Ah Ha! No way Hosey!

Compris! L'assemblée fut instantanément terminée car pas de quorum - pas de vote valable. Fini!

Ma solution à toute cette tannerie: "*Abolition du Quorum*". Laissons les intéressés faire la job. Cela ne nous empêche pas d'aller aux réunions et de voter. Seulement, les intéressés seront libérés et pourront finalement prendre des décisions.

Certains protesteront en faveur du quorum, en soulignant que le quorum n'était pas un problème auparavant. À ceci j'aimerais faire remarquer que ça, c'était jadis et que l'on vit dans le présent. L'an dernier, je suis allée perdre mon temps à 2 réunions et j'y suis retournée cette année. C'est bien beau de penser que dans le passé on avait le quorum, mais il est très bon de voir la réalité et d'agir en conséquence.

D'autres attesteront: "*C'est important que le quorum reste en vigueur, pour qu'il y ait réveil de la part des étudiant(e)s et que ces derniers soient bien informé(e)s au sujet des choses qui les concernent. De plus, le quorum assure une bonne représentation de la population étudiante de notre campus*".

À ceci, je réponds: "*Même en l'absence du quorum, je ne pense pas assister aux assemblées générales trop souvent mais, en tout cas, je peux vous assurer que sans l'abolition du quorum j'irai aux réunions encore moins souvent*". La raison est bien simple. Même s'il y avait quelque chose à l'ordre du jour qui m'intéressait, pourquoi aller à l'assemblée? Avez-vous remarqué que l'on passe rarement au vote?

Voyez-vous, sans le quorum cela ne veut pas dire que les assemblées générales deviendront des rencontres secrètes avec un tel groupe d'étudiants. Les réunions seront toujours annoncées, accompagnées de l'ordre du jour, dans le Front, comme à l'habitude. Les intéressés iront, et les autres, franchement, qu'ils ne se lamentent pas des décisions prises. Entre parenthèses, si le quorum était aboli, il serait bon d'enlever à l'ordre du jour l'item intitulé "*autres*", et que tous les nouveaux items soulevés soient remis à la prochaine assemblée générale, afin que tous aient la chance de décider (d'après l'annonce dans le Front) s'ils veulent voter sur tel ou tel sujet. À ce moment-là, il n'y aurait pas de surprise et aucun étudiant ne pourrait dire qu'il n'a pas été averti et que s'il avait su...

Bref, si un étudiant a un point à faire valoir, il n'a qu'à s'acheter un duplicata et l'envoyer aux assemblées générales, ou encore il peut même y assister en personne. Imaginez-vous?

Je ne suis pas fâchée contre ceux qui n'assistent pas aux réunions, mais, bonté, DONNONS AUX INTÉRESSÉS UN PEU D'OXYGÈNE!! OK?

Marielle Greer
(étudiante en musique).

LE FRONT

L'équipe du journal **858-4526**

Directrice par intérim ... Lise Michaud

Rédactrice en chef par intérim ..... Suzanne Cyr

Responsable des nouvelles locales .... Benoit Lanteigne

Assistant ..... Réal Giguère

Responsable des nouvelles culturelles ..... Eric Lecours

Responsable des nouvelles du sport ... . Robert Laflamme

Assistant ..... Yves Blouin

Photocomposition des titres ..... Jean-Yves Depeyre

Le comité de rédaction est composé de Suzanne Cyr, de Lise Michaud et de Benoit Lanteigne.

Montage . Lise Michaud, Suzanne Cyr, Benoit Lanteigne, Robert Brideau, Jean Choquette

Correction ..... Robert Vaillancourt, Nathalie St-Louis, Réjean Ouellette, Réjean Roy

Révision .. Yves Gallant, Sylvie Potvin

Photographe ..... Marc Belliveau

Livraison ..... Gilles Vienneau

Photocomposition .... Pauline Caissie

Responsable de la publicité ..... Jean-Yves Depeyre

Les articles, opinions, commentaires et autres qui parviennent au "*Front*" doivent être proprement dactylographiés à double interligne. Ils doivent parvenir au bureau du "*Front*" les jeudis précédant la parution, avant 9h du matin. Les articles qui parviendront après 9h seront publiés lors du numéro suivant.

Les articles doivent avoir tout au plus 500 mots. Ils doivent être accompagnés du nom et du numéro de téléphone de l'auteur afin que nous puissions le contacter si besoin il y a. La signature d'un article n'est pas une marque de gratitude pour l'auteur mais bien sa marque de responsabilité envers ses écrits.

La rédaction se réserve le droit de retenir opinions, commentaires et autres qui (1) ne répondent pas aux critères mentionnés plus haut (2) qui démontrent des idées à tendances discriminatoires, c'est-à-dire sans fondement, envers les deux sexes, les minorités (ethniques ou autres) ou les groupes défavorisés (personnes handicapées, personnes à faible revenu, etc.).

Le bureau du journal Le Front est situé au 159 avenue Massey, local 106.

Le Front est publié à 3 250 exemplaires chez Comberland Publishing Limited, boîte postale 280, Amherst, N.-E., B4H 3Z2.

opinion du lecteur

Point d'information, Monsieur le président!

Monsieur le président, vérification du quorum, s.v.p.? Pourquoi cette question lors de l'Assemblée générale de la FEUM du 3 octobre 1985?

Eh bien, avant de répondre à cette dernière, j'aimerais aviser les étudiant(e)s concerné(e)s que j'ai agi en tant qu'étudiante au Centre universitaire de Moncton et membre de la FEUM et non en tant que Présidente de l'Association des étudiant(e)s de la Faculté des sciences sociales, comme plusieurs personnes ont voulu le sous-entendre. Le conseil d'administration de l'AEFSS ne m'avait pas donné un tel mandat.

Ceci étant dit, j'ai demandé la vérification du quorum car les enjeux du point discuté soit "*la restructuration*" sont très importants. Mon but premier était de m'assurer que la décision prise soit légale, conforme à la constitution de la FEUM.

Sur ce, étant fervente du pro-choix, mais aussi soucieuse de la légalité des choses, de la représentativité des étudiant(e)s, (qui ne peut l'être lorsque plusieurs décisions prises furent contestées dans le passé de notre FEUM ou autres organismes étudiants, ceci dû à des technicalités légales...) je ne peux concevoir que le président de la FEUM admette lui-même qu'il avait constaté qu'il n'y avait pas quorum et qu'il n'ait rien fait à cet effet.

"*J'ai constaté qu'il n'y avait plus quorum et je n'ai pas demandé de recomptage. On avait le quorum pour débuter l'assemblée et après deux heures et demie, il est normal que certaines personnes s'en aillent.*" (Le Front, 7 octobre 1985, vol 13, no 18, p. 3, "*Réactions des leaders*".

Pour ce qui est de ma démarche plutôt "*gauche*", aux dires du Directeur des affaires internes de la FEUM, d'avoir eu fait un tel geste, les 250 étudiant(e)s concerné(e)s m'en excuseront, toutefois je n'ai aucun regret. (Que voulez-vous, j'ai peut-être été influencée par des gestes et attitudes de certains dirigeants de l'exécutif de la FEUM, lors des réunions du C.A. de la FEUM! Je ne suis pas prête à affirmer que ces derniers peuvent accepter la critique constructive... par rapport à notre FEUM...)

De plus, le fait qu'il n'y ait pas quorum à 15h30, deux heures après le début de l'Assemblée, peut laisser sous-entendre plusieurs choses, tout dépend des interprétations qui en sont faites. (Notez bien que l'Assemblée générale n'a débuté qu'à 13h30, quoique prévue pour 13h00. Que voulez-vous, nous n'avons pas eu quorum avant cette heure?)

Le tout s'explique, aux dires de certains, par un manque d'intérêt des étudiant(e)s? Est-ce dû à un manque d'informations, de publicité, au nombre de places limité du local choisi (300 places, c'est peu)... ou fait-on tellement confiance à nos supposés leaders étudiant(e)s jusqu'au point de l'affirmer par son absence?

Ou encore est-ce la crédibilité de la FEUM qui est remise en question? Les étudiant(e)s du Centre universitaire de Moncton voient-ils (elles) réellement la nécessité de la FEUM? Personnellement, je me pose des questions lorsque j'entends des commentaires tels que le suivant: "*Ne serait-il pas préférable d'avoir une Confédération des conseils des étudiant(e)s des Facultés et des Ecoles? Les étudiant(e)s seraient plus concerné(e)s et mieux informé(e)s.*"

Somme toute, est-ce la teneur des dossiers et projets entrepris par la FEUM qui n'intéresse pas les étudiant(e)s ou encore ce manque de participation des étudiant(e)s est-il un pur hasard? La formule des Assemblées générales devrait-elle être changée? Si oui, cela veut dire qu'il doit y avoir restructuration à la nouvelle restructuration proposée par nos dirigeants de la FEUM. C'est un pensez-y bien!

Là-dessus, je vous dis à la prochaine Assemblée générale de la FEUM, si il y a. Les affaires étudiantes, ce n'est pas seulement l'affaire de 250 personnes (avec respect pour ces dernières qui y étaient le 3 octobre 1985), mais plutôt de tous les étudiant(e)s du campus. Soyez-y.

Micheline Doiron,
Etudiante à l'Université de Moncton avant tout!

Cherchez-vous un bouc émissaire aux problèmes de la participation étudiante?

Monsieur le directeur,

Permettez-moi de réagir face aux propos contenus dans votre éditorial du 7 octobre dernier concernant le rôle que j'aurais joué dans la perte de quorum lors de la dernière assemblée générale de la FEUM.

Paraît-il que mes interventions auprès des membres de l'assemblée générale de la FEUM auraient fait fuir un certain nombre d'étudiant(e)s à cause d'une élocution qui traînait en longueur! Soit!... mais je ne cache pas que j'aurais pu être un facteur prédominant à la perte de patience qu'ont eue ces étudiants durant cette assemblée. Toutefois, je tiens à vous rappeler, Monsieur le directeur, qu'il ne faudrait pas prendre pour acquis que ceci était intentionnel, prémédité ou encore souhaité par l'intervenant. Bien au contraire, j'avais intérêt tout autant que la FEUM à ce que le quorum soit maintenu et qu'on prenne position le plus rapidement possible afin de me débarrasser à tout jamais de ce problème épineux. Je me dois de vous avouer que je suis personnellement écoeuré de cette situation et qu'une décision face à ce dilemme m'aurait soulagé pour le restant de l'année académique. Malheureusement, ce ne fut pas le cas.

Pour l'instant, ce que j'aimerais vous signaler, Monsieur le directeur, c'est que le problème du manque de participation des étudiants que nous vivons actuellement n'est pas relié à un seul individu mais à un problème de société. Nous vivons dans le creux d'une vague présentement. Les étudiants sont biasés de la politique étudiante et tout ce qui les intéresse, ce sont leurs études. Auparavant, les étudiant(e)s des années 60 et 70 étaient manifestement plus sensibles à la politique étudiante. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. D'ailleurs, n'importe quel sociologue pourrait vous confirmer ce que je viens de vous dire.

Donc, je me pose la question à savoir si Monsieur le directeur était sérieux en me pointant du doigt comme étant le précurseur de la perte du quorum de jeudi dernier ou s'il vous manquait tout simplement des sujets pour votre "*édito*" de la semaine dernière. Vous n'avez pas besoin de me mettre sur la sellette, Monsieur le directeur, car je le suis déjà!!!

En ce qui concerne la fameuse déclaration que j'aurais faite au sujet de "*ma compagnie*" et "*mon argent*" à lesquelle vous vous accrochez admirablement bien, laissez-moi vous dire que ceci est tout simplement la réaction d'un bon père de famille qui défend sa progéniture. Rien de moins et rien de plus. Quoi de plus normal que de réagir de la sorte? Surtout, quand une autre compagnie essaie de bafouer les droits d'une autre. Aussi, il faut comprendre que ce n'est pas seulement 50 000$ qui est en jeu, mais bel et bien l'avenir de la radio comme tel.

En second lieu, j'aimerais vous préciser que si vous faites un survol rapide de la participation étudiante à leurs assemblées générales depuis septembre 83, vous comprendrez que je n'ai aucun complexe quand on m'accuse d'être un élément perturbateur qui fait vider les assemblées générales. Ils n'ont pas besoin de moi pour faire cela, les étudiant(e)s eux-mêmes s'en chargent!!!

Par conséquent, au risque de croire que votre éditorial n'était pas un jugement assertorique basé sur un fait seulement, je me borderai donc à dire que votre éditorial de la semaine dernière ressemblait étrangement à des rubriques du Canard enchaîné ou encore.. de la poule moqueuse!!!

P.S. Pour le bénéfice de vos lecteurs/lectrices... **Le Canard enchaîné** est un journal de gauche français qui se moque de tout le monde... ou presque!

Yvon Lacoste

Lettre ouverte

M. Gilles Verret,
Président,
A.P.A.R.E.,
Edifice Taillon

Monsieur Verret,

Je vous écris à titre de président de la F.E.U.M. et, par le fait même, en tant que membre du conseil d'administration de l'A.P.A.R.E.

Par la présente, je vous demande d'inclure à l'ordre du jour de la prochaine réunion du conseil d'administration de l'A.P.A.R.E. qui, je l'espère, aura lieu bientôt, les deux points suivants: "*wet and dry stamps*" et permis d'alcool de l'A.P.A.R.E. (Kacho). Nous croyons que ce sont là deux dossiers importants pour les étudiants du Centre universitaire de Moncton, l'A.P.A.R.E. et le club étudiant le Kacho.

Comme vous le savez sûrement, une très grande partie (plus de 25%) des étudiants du campus ont moins de 19 ans et, par le fait même, ne peuvent accéder aux activités organisées au club étudiant le Kacho. Il nous semble donc que des démarches s'imposent afin de doter le club étudiant le Kacho d'un système de "*wet and dry stamps*" (ou de tout autre système) qui permettrait l'entrée au Kacho à tous les étudiants et faciliterait ainsi l'échange entre tous les étudiants du campus. Un système de "*wet and dry stamps*" permettrait aux étudiants ayant moins de 19 ans de pénétrer au Kacho sans avoir la possibilité d'y consommer de l'alcool. Avant de poursuivre, nous désirons toutefois féliciter ceux qui ont eu l'initiative de créer une soirée non-alcoolisée au Kacho (le dimanche soir).

En ce qui concerne le permis d'alcool de l'A.P.A.R.E. (Kacho), il nous semble qu'il est temps que l'A.P.A.R.E. acquière son propre permis d'alcool pour se retirer de sous la tutelle du permis d'alcool de l'Université de Moncton. Nous devons viser l'autogestion des affaires étudiantes par les étudiants et l'indépendance des organismes étudiants face aux organismes non-étudiants.

Enfin, nous sommes persuadés que vous saurez en voir l'importance et que vous canaliserez les énergies nécessaires afin que ces dossiers progressent. De plus, nous vous offrons notre aide.

En espérant que vous donnerez suite à nos demandes, je vous prie, monsieur Verret, d'agréer l'expression de mes salutations les plus amicales.

Le président de la F.E.U.M.,
Bernard Lord

A propos de l'incompétence

Rien que le titre de cet article suffit à faire dresser les cheveux sur la tête de certains professeurs et à en faire sourire d'autres. Ceux qui frémissent ont deux raisons; soit qu'ils font partie de la classe des incompétents, soit qu'ils sont directeur(e) de département, de faculté ou d'école. Car ces derniers connaissent bien les problèmes occasionnés par un incompétent et la gêne que peut susciter un tel sujet, à moins qu'ils soient eux-mêmes de cette race de professeur. Ceux qui sourient sont ceux qui sont réellement compétents et rigolent comme des petits fous de voir comment vont faire les incapables pour se sortir du

Je ne puis dire si il y en a plus ici que dans les autres universités, mais nous possédons notre part de ces chers petits protégés de la convention collective. Ceci est peut-être dû à un manque de maturité ou à une cécité totale de la part des dirigeants de notre fameux système administratif, et ce, à tous les niveaux. Il semblerait que la grosse machine qu'ils ont mise en marche leur a échappée et qu'ils ne font que marcher dans ses sillons. Car, comment des Hommes

voir Incompétence page 6

Incompétence

sensés peuvent-ils permettre à des incompétents jusqu'à la moelle de former leur soi-disant élite de demain? Si ces responsables ont un tant soit peu de conscience, ils auront des remords jusqu'à ce que les vers les aient bouffés et même après.

Quand bien même le crierions-nous sur les toits, on ne nous prendra jamais au sérieux, nous la clientèle de ce cher corps professoral, car nous n'avons pas de doctorat ou de poste administratif pour dire si tel ou tel professeur est incapable d'enseigner. Et d'après l'administration et l'A.B.P.U.M., il n'y a aucun moyen pour prouver si un professeur est réellement nul en enseignement.

Pour un professeur qui est compétent dans le vrai sens du mot, il ne doit pas toujours être drôle de travailler avec des parasites autour de soi. Pour les dirigeants non plus, les journées ne doivent pas toujours être roses lorsqu'ils ont des piles de plaintes sur leur bureau, à ne plus savoir qu'en faire. Il ne suffit pas d'amasser des preuves, des évaluations, des témoignages sur le non-savoir d'une personne, il faut passer à l'action une fois qu'on a un dossier bien étoffé en mains. Pour ce qui est de ces fameux dossiers, je crois que si on empilait les uns sur les autres ceux que possède l'université, la pile serait plus haute que la tour NB-tel.

Ici je m'adresse aux professeurs qui sont conscients qu'il faut garder un certain standard de qualité d'enseignement, et aux administrateurs qui veulent entendre. Oh! je sais que la bible de l'A.B.P.U.M. vous interdit tout commentaire sur un de vos collègues, mais ne croyez-vous pas qu'il est temps de faire le ménage et de garder seulement ceux qui sont dignes d'un tel poste. Oui, il est temps de faire le ménage, car la réputation des incompétents pourrait en venir à déteindre sur l'ensemble de nos professeurs, et c'est justement ce que nous ne voulons pas, car il y en a qui valent la peine que nous soyons leurs disciples.

Eric Tremblay
étudiant en biologie
(854-0398)

Il essaie de m'expliquer
le sac de noeuds de son cerveau.
Découragé, je tire sur une corde au
hasard et j'y mets les ciseaux.
A la fin de la session, j'ai tous les bouts de
corde et mon professeur a
l'encéphale vide, plus de corde.
Après Noël, les cordes auront eu le temps
de proliférer dans sa tête.
Je prendrai encore les ciseaux.

Patrice Tremblay
biologiste visuel
(854-3402)

Des vacances qui n'en sont pas

Travailler pour les autres c'est plaisant mais vient un temps où il faut aussi penser à soi. C'est précisément ce que je m'apprête à faire pour les prochaines semaines.

Je tiens à remercier les membres de l'équipe du journal ainsi que les membres du conseil d'administration de la Fédération qui ont bien voulu opter pour un arrangement satisfaisant mes demandes mais surtout ne compromettant pas le bon fonctionnement de l'hebdomadaire étudiant.

Plus particulièrement j'aimerais remercier Suzanne Cyr qui a bien voulu accepter le poste de rédactrice en chef jusqu'au mois de décembre et Lise Michaud qui est, depuis peu de temps, la nouvelle directrice par intérim.

Pour ma part, je ne quitte pas complètement l'équipe du journal. La publicité ainsi que la photocomposition des titres demeureront encore sous ma responsabilité durant cette période de temps.

Pour répondre à quelques questions qui se posent très certainement, mon retrait n'est pas une question de plaisir. Je dois faire en sorte de ne pas revenir inutilement l'an prochain pour compléter un cours que je risquerais de couler si je poursuivais le rythme actuel de mes occupations. Il y a bien entendu une question de repos que je dois rectifier sans plus tarder si je ne veux pas manger ma santé plus qu'elle ne l'est déjà.

Le concours de circonstances présent me permet de ne pas remettre officiellement ma démission, ce qui fait extrêmement mon affaire. Le journal étudiant a des possibilités qui sont immenses et je souhaite ardemment être encore de ceux qui pourront les exploiter au maximum.

Entre temps le journal est entre bonnes mains et je n'ai aucun doute face aux efforts que déploieront les nouveaux membres du comité de rédaction afin d'améliorer la qualité du seul hebdomadaire étudiant francophone des Maritimes.

Jean-Yves Depeyre

Lettre ouverte

Mlle Louise Pelletier,
Présidente,
Alliance des étudiants du
Nouveau-Brunswick,

Mademoiselle Pelletier,

La présente est pour vous informer de la position de la Fédération des étudiants de l'Université de Moncton concernant certaines de vos actions récentes.

En effet, vous avez fait preuve d'une audace peu commune, pour ne pas dire stupide, en nous envoyant ici et au journal étudiant "*Le Front*" un communiqué de presse de l'Alliance des étudiants du Nouveau-Brunswick rédigé uniquement en anglais. Ce geste condamnable nous semble quasi-impardonnable.

La section 4 de l'article I de la constitution de l'Alliance des étudiants du Nouveau-Brunswick indique très clairement que "*l'Alliance fonctionne dans les deux langues officielles du Nouveau-Brunswick, soit l'anglais et le français*". Par conséquent, il est inacceptable que la présidente de l'Alliance des étudiants du Nouveau-Brunswick fasse fi de la constitution en publiant des documents de l'Alliance en une seule langue.

Nous, à la F.E.U.M., sommes énormément insatisfaits de la situation et nous ne pouvons la laisser inaperçue. Si ce genre de situation devait se répéter, la F.E.U.M. se verrait dans l'obligation d'exiger la démission de la présidente de l'A.E.N.B. ou tout simplement de retirer sa participation aux activités de l'A.E.N.B.

Enfin, nous espérons que vous comprendrez l'importance de cette question et que vous ferez le nécessaire à l'avenir pour éviter de telles situations malencontreuses.

Le président de la F.E.U.M.,
Bernard Lord

La réforme

La réforme gouvernementale présentée la semaine dernière entraînera de nombreux changements qui affecteront très particulièrement les étudiants universitaires du Nouveau-Brunswick.

L'abolition du ministère de la jeunesse et des loisirs nous semble ridicule,ironique et surtout inappropriée en cette année internationale de la jeunesse.

Il est malheureux de constater que le gouvernement du Nouveau-Brunswick est seulement prêt à subventionner des colloques et des forums pour aider les jeunes à se pencher sur leurs problèmes et leur situation délicate. Le gouvernement n'est pas disposé à considérer et encore moins à appliquer les solutions proposées par les jeunes.

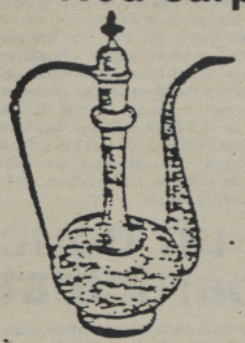
Nous accueillons favorablement les nouvelles dispositions selon lesquelles une ministre est dorénavant responsable des dossiers universitaires. Toutefois, sous certaines réserves, nous nous interrogeons sur le rôle précis de la ministre ainsi que sur le rôle et l'avenir de la Commission d'enseignement supérieur des provinces maritimes (CESPM) au Nouveau-Brunswick.

Nous espérons que la CESPM continuera d'exister tout en bénéficiant de certaines modifications

Fédération des étudiants
de l'Université de Moncton

Red carpet coffee services

division de **Hudson's Bay Vending**

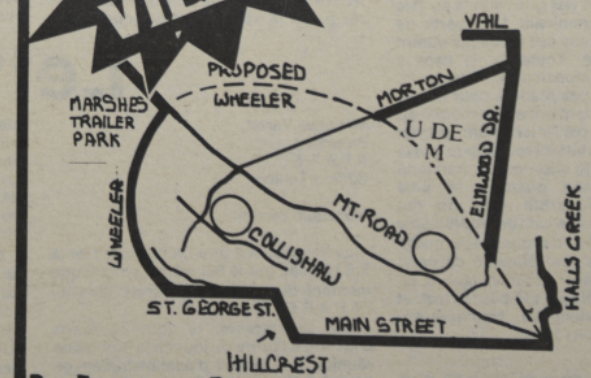


Hudson's Bay Vending
division de
Hudson's Bay vente au détail

117 Robinson
Moncton, N.B. E1C 8M7
téléphone (506) 389-2277

DEMEUREZ-VOUS À GRECO VILLE?

2 endroits



Livraison gratuite en 30 minutes
ou votre pizza est gratuite!!!
si les conditions le permettent

GRECO
PIZZA À TEMPS OU PIZZA GRATUITE!
de 17h à la fermeture

politique étudiante

Pour fin de discussion

Projet de restructuration

Changement de structure au sein des organismes étudiants:
F.E.U.M. (Fédération des étudiants de l'Université de Moncton), A.P.A.R.E. (Agence de promotion des activités récréatives étudiantes) et M.A.U.I. (Médias acadiens universitaires inc.).

Buts et objectifs

1. Améliorer la représentativité des organismes étudiants et assurer les vocations spécifiques de chaque organisme.
2. Maintenir le respect de la démocratie et inciter l'implication directe des étudiants dans la prise des décisions.
3. Favoriser les directions communes entre les organismes étudiants du campus.
4. Eviter les conflits et la compétition entre les organismes étudiants du campus afin de canaliser les énergies vers des dossiers plus productifs.
5. Doter les organismes d'une structure et de constitutions cohérentes et logiques permettant la réalisation des objectifs de chacun des organismes étudiants et des objectifs ci-haut mentionnés.

Changements proposés

1. **Assemblées générales**

Situation actuelle

Trois assemblées générales distinctes avec trois lieux, trois temps, trois quorums différents.

Nouvelle situation proposée

Combiner les trois assemblées générales soit celle de la F.E.U.M., des M.A.U.I. et de l'A.P.A.R.E. en une assemblée à trois volets.

2. **Président de l'A.P.A.R.E. et président des M.A.U.I.**

Situation actuelle

Le président de l'A.P.A.R.E. est élu par et parmi les membres du conseil d'administration de l'A.P.A.R.E. Le président des M.A.U.I. est élu par l'assemblée générale des M.A.U.I. Ni l'un ni l'autre ne siègent à l'exécutif de la F.E.U.M.

Nouvelle situation proposée

Le président de l'A.P.A.R.E. et le président des M.A.U.I. élus par suffrage universel. Ces deux derniers occuperaient dorénavant chacun un poste au sein de l'exécutif de la F.E.U.M., soit respectivement directeur des activités récréatives et directeur des médias.

3. **Conseil d'administration de l'A.P.A.R.E.**

Situation actuelle

Le conseil d'administration de l'A.P.A.R.E. est présentement composé du président de la F.E.U.M., de quatre (4) personnes nommées par l'administration de l'Université de Moncton, et un (1) représentant par faculté ou école.

Nouvelle situation proposée

Le conseil d'administration de l'A.P.A.R.E. serait composé de:

Deux (2) personnes nommées par l'administration de l'Université de Moncton,
Quatre (4) étudiants nommés par le conseil d'administration de la F.E.U.M.,
Deux (2) personnes élues par et parmi les employés étudiants de l'A.P.A.R.E. (Kacho),
Le président de l'A.P.A.R.E. sans droit de vote.

4. **Conseil d'administration des M.A.U.I.**

Situation actuelle

Le conseil d'administration des M.A.U.I. est présentement formé du président des M.A.U.I., d'un (1) représentant de l'administration de l'Université de Moncton, un (1) représentant des professeurs (A.B.P.U.M.), un (1) représentant de la communauté, deux (2) représentants nommés par le conseil d'administration de la F.E.U.M. et un (1) représentant par faculté ou école.

Nouvelle situation proposée

Le conseil d'administration des M.A.U.I. serait composé de:

Un (1) représentant de l'administration de l'Université de Moncton,
Un (1) représentant des professeurs (A.B.P.U.M.),
Un (1) représentant de la communauté,
Quatre (4) étudiants nommés par le conseil d'administration de la F.E.U.M.,
Deux (2) personnes élues par et parmi les étudiants oeuvrant à l'intérieur des entreprises des M.A.U.I.,
Le président des M.A.U.I. sans droit de vote.

5 **Conseil d'administration de la F.E.U.M.**

A. **Composition du conseil d'administration**

Situation actuelle

Le conseil d'administration de la F.E.U.M. est présentement formé de seize (16) étudiants, soit le président de la F.E.U.M., un (1) directeur des finances, un (1) directeur des affaires internes, un (1) directeur des affaires externes et un (1) représentant par faculté ou école (douze représentants en tout). Tous ont le droit de vote.

Nouvelle situation proposée

Le conseil d'administration de la F.E.U.M. serait composé de:

Douze (12) étudiants ayant le droit de vote soit un (1) représentant par faculté ou école et six (6) étudiants formant l'exécutif sans droit de vote.

B. **Structure de vote**

Situation actuelle

Chaque membre du conseil d'administration a un droit de vote. Pour qu'une proposition soit acceptée, elle doit obtenir la majorité simple.

Nouvelle situation proposée

On introduirait, parallèlement à la structure actuelle, un élément de proportionnalité dans la structure de vote au conseil d'administration:

Pour qu'une proposition passe, il faudrait **à la fois** une majorité simple des membres présents (un vote par faculté) et une majorité simple des "*étudiants représentés*" (vote proportionnel au nombre d'étudiants de la faculté). Si une de ces deux conditions n'était pas remplie, la proposition serait considérée rejetée.

6. **Comité exécutif de la F.E.U.M.**

Situation actuelle

Il n'existe pas de droit de veto pour l'exécutif. En revanche, les membres de l'exécutif ont chacun un droit de vote au conseil d'administration.

Les membres de l'exécutif n'auraient pas le droit de vote lors des réunions du conseil d'administration de la F.E.U.M. Cependant ils auraient le droit de proposer des résolutions. Par un vote des 2/3 de ses membres, le comité exécutif de la F.E.U.M. pourrait exercer un veto contre une résolution adoptée avec une majorité moindre que les 2/3 au conseil d'administration de la F.E.U.M. Toutefois le conseil d'administration de la F.E.U.M. pourrait, par un vote des 2/3, renverser le veto exercé par l'exécutif.

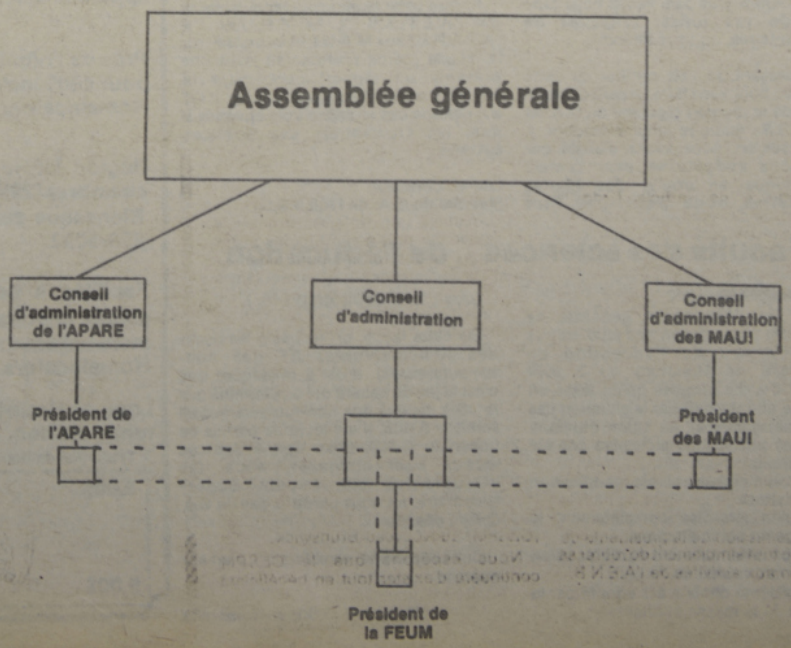
7. **Principes et règlements qui s'appliqueraient aux trois organismes, la F.E.U.M., l'A.P.A.R.E. et les M.A.U.I.**

A. Les réunions des trois conseils d'administration seraient distinctes et indépendantes.
B. Les réunions des conseils d'administration seraient ouvertes à tous.
C. Un (1) étudiant ayant une proposition pourrait, avec l'appui de vingt (20) autres étudiants, faire discuter sa proposition par le conseil d'administration approprié.
D. Le président de chaque organisme aurait le droit de vote prépondérant (droit de trancher une égalité) au conseil d'administration de l'organisme qu'il préside.

Bernard Lord
Président de la F.E.U.M.

Bruno Hamel
Directeur des affaires internes de la F.E.U.M.

Organigramme proposé



écho des facultés

Faculté des arts

Le nouveau conseil étudiant

Connaissez-vous votre nouveau conseil étudiant? Oui, et bien tant mieux! Sinon, je vous le présente! Il est formé de Larry LeBlanc au poste de président, de Paul Bourque au poste de vice-président externe, de Marielle Melançon au poste de vice-présidente interne, de Gilles Landry au poste de trésorier ainsi que de Suzie Robichaud au poste de secrétaire. Ces personnes sont là pour vous représenter, alors allez donc leur rendre visite... local 007.

Assemblée du c.a. des arts

A la dernière assemblée du c.a. des arts, 6 représentants sur 12 étaient présents. Où étaient les six autres??? Personne ne le sait; mais ce qu'on sait, c'est que ces personnes représentent les départements d'art dramatique, d'histoire, de français, de philosophie, de traduction et d'immersion. Le résultat de tout ça, c'est qu'on a pas eu le quorum. La prochaine réunion aura lieu le 21 octobre à 18h30 au local 009. Bienvenue à tous...

Bravo Claude!

Claude Bourque, étudiant de 4e année en art visuel, a été invité à représenter le Nouveau-Brunswick au symposium national de céramique. Cet événement aura lieu du 17 au 20 octobre à Toronto. Bonne chance Claude!

Une salle de concert de 800 places?

Une salle de concert de 800 places, qui permettrait aux étudiants d'art dramatique et de musique de présenter des concerts, pourrait être construite d'ici trois ans. A ce sujet, le doyen de la faculté des arts a déclaré "*d'ici 3 ans, ce serait l'idéal*". Evidemment, tout ça reste encore sous forme de projet.

Aux étudiants en maîtrise

En projet, des locaux de travail pour les étudiants en maîtrise. Enfin, du sérieux!

Pauvres professeurs!

Saviez-vous que plusieurs professeurs n'ont pas encore reçu de rémunération. C'est pas grave!!! A la prochaine journée de paye, les profs ne reçevront pas un, mais plutôt 3 chèques de paye, les chanceux!!!

Téléphonez gratuitement!

Saviez-vous qu'un téléphone est accessible à tous les étudiants, et ce gratuitement. Il est situé au local 009. Pas de gêne, allez-y.

Real Giguère

Ecole de nutrition et d'études familiales

Salut tout le monde!

Et bien c'est une autre année qui commence à l'E.N.E.F. (Ecole de nutrition et études familiales), et elle commence en grand avec un nombre de 28 étudiant(e)s inscrits en 1ère année. Ces nouveaux venus eurent droit à une après-midi d'initiation où les "*anciens*" les ont initiés. Ceci se déroulait le 27 septembre dernier. Lors des premiers jours de retour à l'université, une soirée d'accueil se déroula à l'E.N.E.F. comprenant: goûter, chasse au trésor, échange entre étudiants et professeurs, etc. C'était les retrouvailles ou bien l'immersion totale. Il y a plein de choses qui se brassent ces temps-ci à l'école. Il sera possible sous peu de commander des vêtements portant les couleurs de l'école, soit le jaune et le vert. C'est à surveiller! Il faut aussi mentionner le sporothon qui aura lieu prochainement. Sur ce à la prochaine, et passe une année productive, enrichissante et agréable.

Annette LePage

Ecole de génie

- Entente "*AEGUMinc. - ASPIUM*"

Le mardi 15 octobre 1985, l'entente mettant la touche finale, définitive et officielle au processus de séparation des deux associations étudiantes que sont l'AEGUMinc (Association des étudiants en génie de l'Université de Moncton inc) et l'ASPIUM (Association des étudiants en sciences pures et en informatique de l'Université de Moncton) sera finalement signée.

Ce "*traité*" comprend, entre autres, des clauses déterminant les responsabilités des deux associations quant à l'utilisation et à l'entretien des facilités étudiantes de la faculté des sciences et de génie, dont la supervision revenait autrefois à la défunte AEFSGUM (Association des étudiant(e)s de la faculté des sciences et de génie de l'Université de Moncton). Cette dernière était l'ancienne organisation qui englobait "*jadis*" les deux associations étudiantes vivant maintenant indépendantes sous le même toit, soit celui du Pavillon Remi Rossignol. De plus, des règlements de partage des bénéfices provenant de la cantine de la faculté font aussi partie de l'entente.

Il ne reste donc plus qu'à souhaiter une bonne santé aux deux associations, tout en espérant que le bon voisinage déjà existant se poursuive dans les années futures.

G. Nial

Faculté des sciences sociales

Salut,

Eh bien suite à notre article qui est paru il y a quelques semaines dans "*l'Echo des facultés*", nous sommes maintenant en mesure de vous dire quand nous serons disponibles pour consultation. Voici:

mardi, de 10h00 à 13h30
mercredi, de 12h00 à 13h15
jeudi, de 11h30 à 16h00
vendredi, de 10h00 à 13h00

A ces heures, il sera possible de rencontrer les représentants de votre association au local 337-1 (à côté du salon des étudiants) de l'édifice Taillon. Notre numéro de téléphone est le 858-4568. Gênez-vous pas, venez nous faire part de vos idées, critiques ou commentaires, on vous attend!

En passant, je vais profiter de cette occasion pour vous faire un petit compte-rendu de la réunion régulière du C.A. de l'A.E.F.S.S., tenue le lundi 8 octobre. A cette réunion, nous avons discuté des prévisions budgétaires pour l'année académique en cours, des heures auxquelles nous pourrions être disponibles pour répondre aux questions des étudiants en sciences sociales (tel que mentionné ci-haut) et de la nomination de coordinateurs pour les comités d'activités sociales, de financement et de publicité. Il fut aussi question de la nomination d'un (ou une) représentant(e) au comité de l'album souvenir.

Nous avons également discuté de la semaine des sciences sociales et du choix d'un thème pour celle-ci. Si vous avez des suggestions pour celui-ci ou si vous êtes intéressés à faire partie d'un des comités mentionnés ci-haut, vous n'avez qu'à venir nous voir.

Aussi à cette réunion, les représentants de l'A.E.F.S.S. à la F.E.U.M., à l'A.P.A.R.E., aux M.A.U.I. et au conseil de la faculté (corps professoral) nous ont présenté un rapport concernant le fonctionnement de ces organismes. Il est à noter que ces réunions sont ouvertes à tous les étudiant(e)s des sciences sociales.

Luc M. Levesque
Membre du C.A. de l'A.E.F.S.S.

Faculté des sciences de l'éducation

VIVE LA DIFFÉRENCE

Lors de l'Assemblée générale de l'AESEUM (Association des étudiant(e)s des sciences de l'éducation de l'Université de Moncton) du 3 avril dernier, il a été proposé qu'on fasse un sondage afin d'améliorer la situation des non-fumeurs(euses) au salon étudiant. Ainsi, les possibilités suivantes ont été considérées:

1) qu'on n'amène aucune modification à la situation
2) qu'on interdise complètement le fumage au salon étudiant
3) qu'on détermine une partie du salon où il serait interdit de fumer.

Ce troisième choix a été adopté par la majorité de la masse étudiante.

VIVE LA DIFFÉRENCE!

De cette façon, on respecte les droits des fumeurs(euses) ET des non-fumeurs(euses). Il est à remarquer que c'est le jeu du hasard qui a déterminé que le côté réservé aux non-fumeurs(euses) serait le A-105. Il est toujours permis de fumer au A-103. Etant donné que ces locaux sont connexes, nous, les inséparables 1/3, Impair, Super-Numéraire, ne nous perdons pas de vue. Quelle chance!

Cette démarche, semblerait-il, plaît à la majorité.

1/3, Impair et Super-Numéraire

Homelocators

Près de l'Université: 1 Apt. pour 300$ - 1 chambre - chauffé - éclairé - meublé ou 3 chambres avec tous les appareils et facilités. Bienvenue aux enfants. 450$ - plus encore... Frais Homelocators 853-5092

Spécial étudiant: Apt. chauffé - meublé - tapis mur à mur - 340$ pour 1 chambre ou 376$ - 2 chambres incluant toutes facilités appareils électromenagers. Frais Homelocators 853-5092

Près de l'hôpital: Maison - 3 chambres plus foyer, 2 chambres pour 400$ incluant poêle, réfrigérateur et salle de lavage. Frais Homelocators. 853-5092

Région Universitaire: Plancher bois franc - balcon-court 2 chambres 295$ ou Maison 3 chambres Tapis mur à mur - Bienvenue aux enfants et animaux 325$. Frais Homelocators 853-5092

Facilités à partager: Chambre meublée avec réfrigérateur plaque chauffante - 25$ hebdomadairement ou chambre 165$ mensuellement - tapis mur à mur - salle de lavage. Frais Homelocators 853-5092.

Logé et Nourri: Votre chambre meublée - tapis mur à mur et repas maison. 60$ - 75$ hebdo. Frais Homelocators 853-5092

★ Traduction de Homelocators

5,00$ HOMELOCATORS 5,00$
5,00$
5,00$
5,00$

culture

Félicitations Hermine

Une satire de nos rêves d'enfants

La troupe du Théâtre Populaire d'Acadie nous a choyé lors des deux représentations de la pièce "*Félicitations Hermine*" présentée à l'auditorium de la Faculté des sciences de l'éducation de l'U. de M., les 6 et 7 octobre derniers.

Sylvie Potvin

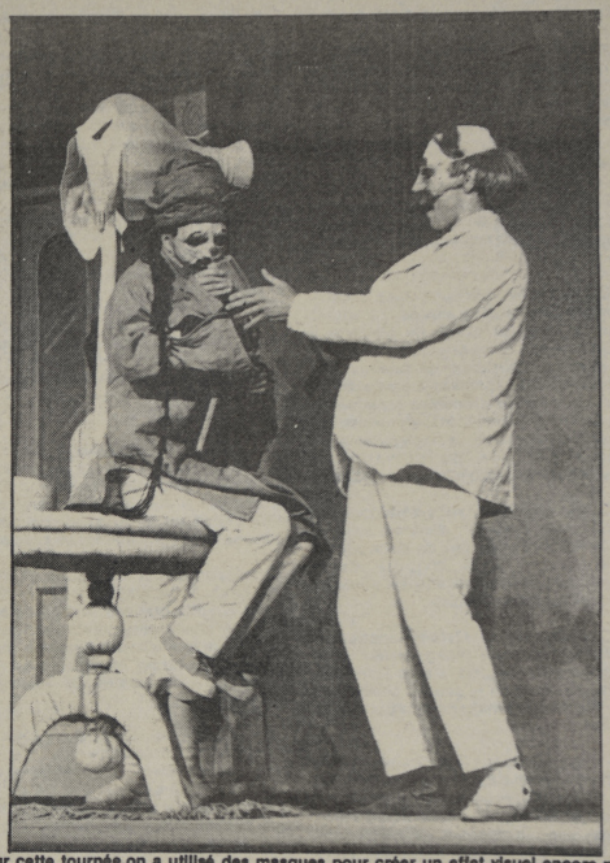
Hermine, femme entre 40 et 50 ans, veut se faire élire députée dans le comté de Bienville. Son organisateur électoral, Jean-Paul, un honorable directeur de salon funéraire, est obsédé par l'étiquette, les bonnes manières et "*l'image publique*". Or, Hermine est une femme à l'allure plutôt grossière et l'image publique est le cadet de ses soucis. Lors de la campagne électorale, une rivale tente de tacher sa réputation et Hermine doit faire appel à son vieil oncle Honorius, ancien député du comté et encore respecté par la population, afin qu'il fasse une déclaration publique en faveur d'Hermine pour tenter de laver sa réputation salie par son adversaire. Mais Honorius décide d'en faire autrement...

Présentée d'une façon humoristique, "*Félicitations Hermine*" est une satire de nos rêves d'enfant quand on ne connait pas encore toutes les embûches d'une aspiration. Quand tout semble beau et facile de l'extérieur et que la réalité est toute autre à l'intérieur.

Une pièce divertissante où l'honnête jeu des comédiens est à souligner. L'éclairage, le son, le décor, la mise en scène, tout dans cette pièce est du travail bien fait. Pour cette tournée, on a utilisé des masques, ce qui rendait l'effet visuel encore plus drôle et donnait plus d'importance au jeu des comédiens. Une ombre au tableau cependant, à certains endroits, il y a des longueurs qui prêtent à confusion et c'est regrettable. Mais la pièce est, somme toute, excellente, et ceux et celles qui ne l'ont pas vue ont réellement manqué un divertissement qui valait le déplacement.

Le Théâtre Populaire d'Acadie présentera cette année deux autres pièces: "***12 juillet 85***" de Rachel Lepage et "***Comédie policière***" de J. Arroyuelo et R. Lopez-Sanchez. "***Félicitations Hermine***" était signée Marie-Thérèse Quinton.

Une pièce pour enfants sera également à l'affiche, "***Images de notre enfance***" de Jules Boudreau. (Cette dernière n'est pas comprise dans le billet de saison.)



Pour cette tournée,on a utilisé des masques pour créer un effet visuel encore plus drôle.(Photo de Marc Belliveau)

Interprétation des rêves

Une nouvelle approche est proposée

Une nouvelle approche concernant l'interprétation des rêves a été proposée par le conférencier, M. Jacques Montangero, lors d'une conférence ouverte au grand public, lundi dernier.

Pierre-Bertin Martel

M. Montangero, psycho-généticien à l'Université de Genève en Suisse, a présenté devant un auditoire de 50 personnes une méthode d'interprétation cognitive des rêves. Il a lui-même mis au point cette méthode après plusieurs années de recherches.

"*Le rêve est une élaboration de l'esprit humain. Il est une grammaire possiblement décodable par ce même esprit. Alors, il est important d'en faire une étude cognitive*", a souligné le conférencier.

La méthode de M. Montangero est effectuée dans un contexte non-thérapeutique, où l'interprétation est le produit de l'activité du rêveur. Le rêve possède un sens en relation avec des préoccupations profondes du rêveur et ce sens est présenté sous formes de symboles. Il importe, selon le conférencier, d'essayer de déchiffrer ces symboles.

Premièrement, selon M. Montangero, on enregistre le rêve dès le réveil. Ensuite, le rêveur y apporte quelques modifications utiles pour l'interprétation. On découpe le rêve en petites séquences afin de les étudier individuellement. Puis, on interprète ces séquences selon les expériences passées du rêveur pour leur donner des significations premières (significations attribuables).

Le rêve ou le signifiant, a indiqué le conférencier, a alors une signification première ou un signifié. Il faut alors attribuer à ces premiers signifiés des signifiés de second degré afin de donner son vrai sens au rêve. M. Montangero a précisé que pour cela, il ne faut aucunement se référer à notre passé. Il faut plutôt prendre ce rêve comme un message afin de lui donner de nouvelles significations expliquant ordinairement les expériences passées ou présentes du rêveur.

Ensuite, le conférencier a défini le rôle de l'expérimentateur ou de l'aide-interprète comme étant un rôle d'aide-mémoire qui aide le rêveur à regrouper les différentes significations de son rêve pour en arriver à une signification globale.

M. Montangero a terminé en soulignant qu'il effectuait ces recherches afin d'étudier la pensée créatrice et les mécanismes intellectuels. Pour lui, le rêve est la clé qui conduit à une meilleure connaissance de soi.

Activités-Jeunesse(1980)inc:

Campagne de recrutement annuelle

Même si l'Année internationale de la jeunesse 1985 tire trop rapidement à sa fin temporelle, le rayonnement de la jeunesse ne doit pas pour autant cesser de s'intensifier.

Activité-Jeunesse pour sa part,-entend bien y voir!

Le premier défi que l'Association provinciale relèvera au cours de sa quinzième année consécutive d'opération, sera celui d'accroître la participation populaire à son oeuvre communautaire.

Quoique l'Association favorise l'adhésion de jeunes à titre de membres sur une base continue depuis deux ans, elle suscite une campagne intense de recrutement d'une durée de quatre semaines.

Confiant de pouvoir améliorer les résultats remarquables de 1984-85, soit 1,500 membres, le Conseil d'administration a fixé l'objectif de 1985-86 à 2000 membres.

Depuis 1984-85, toute personne souhaitant devenir membre d'Activité-Jeunesse n'a qu'à se procurer une carte de membre auprès des comités locaux rattachés aux polyvalentes et écoles secondaires de la province.

Les cartes se vendent $.50 pour les jeunes de 14 à 18 ans; 2,00$ pour les jeunes de 19 à 25 ans; et 3,00$ et plus, pour les personnes intéressées à supporter l'Organisme.

Nous tenons à rappeler que l'argent ainsi recueillie est destiné exclusivement à des déboursements de frais encourus par les comités locaux et les exécutifs régionaux. De surcroît, à partir de 1985-86, chaque membre recevra un bulletin trimestriel l'informant à propos des principaux dossiers provinciaux et autre intérêt particulier à l'essor de la jeunesse.

Chez Activité-Jeunesse (1980) Inc., le développement commence par la participation des jeunes...

Activité-Jeunesse (1980) Inc.
700, rue Main, Suite 208
Moncton (NB)
E1C 1E4
tél:, 389-1926

Le travail d'Oxfam au Nicaragua

Le mercredi 16 octobre a été déclaré par les Nations-Unies, la "*Journée mondiale de l'alimentation*". C'est une occasion pour les gens des pays industrialisés comme nous de ~~nous~~ questionner sur l'alimentation dans le monde.

Sue Calhoun

Pourquoi y a-t-il des gens trop bien nourris alors que la majorité de la population mondiale s'endort affamée le soir.

En tant que volontaire avec Oxfam-Canada depuis cinq années, j'ai appris que les grandes questions concernant l'alimentation, telles que la propriété de la terre et son utilisation, les salaires pour travailleurs de l'agriculture, les contrôles sur les matières premières (comme les graines et les insecticides) et l'entente sur le commerce entre deux pays, sont les points cruciaux du potentiel de développement pour n'importe quel pays.

Dans un pays sous-développé et contrôlé par un dictateur ou des militaires, il y a très peu de place pour le changement si la majorité de la population, souvent pauvre, est privée de bonnes terres cultivables.

C'est pourquoi Oxfam-Canada est satisfait lorsque l'organisme peut financer des projets d'auto-suffisance dans des pays où le gouvernement tient les intérêts de la majorité de la population à coeur.

Nous croyons que le Nicaragua, depuis la chute du dictateur Somoza en 1979, est un tel cas. Nous sommes ainsi impliqués, pour la deuxième année consécutive, dans une campagne nationale afin d'amasser des fonds et des équipements agricoles. Cette campagne se nomme PAN (Programme d'alimentation nationale) au Nicaragua.

Tout au long du travail du comité d'Oxfam à Moncton, (un comité formé de volontaires comme moi-même) les Néo-Brunswickois ont fait don de plus de 3,000$ l'an dernier afin d'aider les Nicaraguayens à faire leurs propres jardins. Laissez-moi vous donner un compte-rendu des événements jusqu'à ce jour.

L'implication d'Oxfam-Canada dans le projet PAN remonte au voyage d'études que certains membres du personnel ainsi que des volontaires d'Oxfam ont fait au Nicaragua en février 1984 (PAN est aussi un sigle qui signifie 'pain' en espagnol).

Les Nicaraguayens commençaient à chercher de l'aide auprès des organisations non-gouvernementales (ONG) comme Oxfam-Canada, afin de démarrer un programme de culture jardinière sur trois différentes échelles: chaque région du pays (il y en a six, plus trois zones spéciales) aurait un jardin où les légumes seraient vendus à la population au prix coûtant. Chaque institution, comme les écoles, les hôpitaux et les prisons, aurait son jardin où se nourriraient les employés et les pensionnaires. Les familles, de leur côté, seraient encouragées à faire leur propre jardin.

Les buts visés par ce programme étaient de rendre le pays auto-suffisant en matière d'alimentation, aussi bien que d'améliorer la diète des Nicaraguayens qui se voient souvent manger du riz et des fèves trois fois par jour.

En 1984, 775 **manzanas** (mesures de superficie) de terre ont été cultivées sur les trois différentes échelles. Ceci incluait 608 jardins institutionnels, 2,400 jardins familiaux, ainsi qu'un jardin dans chacune des régions et zones spéciales.

Lorsqu'un deuxième groupe d'Oxfam s'est rendu au Nicaragua en février 1985, (il est à noter que ces voyages-là sont payés par chacun des individus et non par Oxfam) ils furent heureux de voir qu'un gigantesque jardin régional avait prit racine dans le centre de Managua, capitale du pays.

En visitant le nord du pays, les participant(e)s ont remarqué que les gens commençaient à consommer des carottes et d'autres légumes. Il ne faut pas oublier que les Nicaraguayens ne font que commencer à développer le goût pour de tels aliments.

La situation au Nicaragua est sans doute très complexe. Les gens ne savent pas quel "*côté*" supporter. Ayant été impliquée avec Oxfam-Canada depuis plusieurs années et ayant personnellement vu comment rapportent les projets d'Oxfam au Nicaragua, je suis assurée que notre argent et notre support va directement à ceux qui en ont besoin. Notre aide fait la différence dans la vie de tous les jours des Nicaraguayens. Et c'est pourquoi je suis d'autant plus persuadée que nous, en tant qu'Acadiens, Néo-Brunswickois et Canadiens, devons continuer à donner généreusement.

Sue Calhoun est un membre du comité d'Oxfam-Canada à Moncton.

Festival de la chanson de Granby:

Jacques Gautreau

détermination. On a pu le voir évoluer tantôt comme accompagnateur, tantôt comme soliste. Il fut membre de plusieurs formations musicales, notamment Taksi et Média. Depuis deux ans, Jacques assure la direction musicale du Gala de la chanson de Caraquet dont il fut lauréat en 1981 et en 1984. Au printemps dernier, Jacques nous arrivait avec un tout nouveau "*one man show*" intitulé "*Essence de nuit*" qui n'a fait que confirmer son professionnalisme.

Malgré son jeune âge (21 ans), le chemin parcouru par Jacques Gautreau a de quoi faire l'envie de plusieurs. Le succès qu'il a remporté à Granby lui ouvrira certainement beaucoup de portes dans le monde du "*showbusiness*". Jacques a largué les amarres et le moins qu'on puisse lui souhaiter c'est qu'il ait le vent dans les voiles.

Jacques n'était pas le seul à représenter l'Acadie. Au nombre des finalistes figurait également Lina Boudreau de Memramcook dont on ne pourrait passer sous silence la performance et le succès. Lina a reçu une mention honorable et la présidente du jury, Mad. Louise Forestier a dit être subjuguée par le grand talent de Lina Boudreau.

Au Ciné-Campus
du 16 au 20 octobre

LA VISION TERRIFIANTE DE GEORGE ORWELL PORTÉE À L'ÉCRAN



Britannique. 1984. 110 min. Coul. Drame de science-fiction écrit et réalisé par Michael Radford, d'après le roman de George Orwell. *Phot.:* Roger Deakins. *Mus.:* Dominic Muldowney, groupe Eurythmics. *Mont.:* Tom Priestley. *Int.:* John Hurt, Richard Burton, Suzanna Hamilton, Cyril Cusack, Gregor Fisher.

Winston Smith est un fonctionnaire du ministère de la Vérité en Oceania, l'une des trois grandes super-puissances mondiales. Malgré les interdictions du régime totalitaire auquel il est soumis, il tient un journal intime et entretient une liaison clandestine avec une jeune collègue, Julia. Les amants sont surpris par les troupes de surveillance. Sous la conduite d'un dirigeant du parti dominant, Smith est soumis à un traitement intensif pour l'amener à renoncer à une pensée autonome.

L'idée était bonne de produire un nouveau film à partir du roman de George Orwell, publié en 1949, en l'année même où l'action se situe. Le réalisateur a voulu rester fidèle à l'esprit de l'oeuvre jusque dans la conception que l'on pouvait se faire de l'avenir il y a trente-cinq ans. Cela donne un traitement futuriste curieusement rétro sans que cette approche nuise en rien à l'efficacité de la vision de cauchemar ainsi évoquée. Une mise en images superbement contrôlée, tant dans les scènes de foule que dans les passages intimistes, fait de l'ensemble un spectacle fort impressionnant. L'interprétation est dans le ton voulu. (2)

Cette évocation sombre d'un monde totalitaire permet des réflexions politiques et psychologiques fort valables. Des éléments délicats y prennent place.

JOHN HURT • RICHARD BURTON

dans un film de Michael Radford d'après l'oeuvre de George Orwell "1984"
avec SUZANNA HAMILTON • CYRIL CUSACK
Producteur exécutif MARVIN J. ROSENBLUM • Co-producteurs
AL CLARK, ROBERT DEVEREUX

Musique par EURYTHMICS et DOMINIC MULDOWNEY

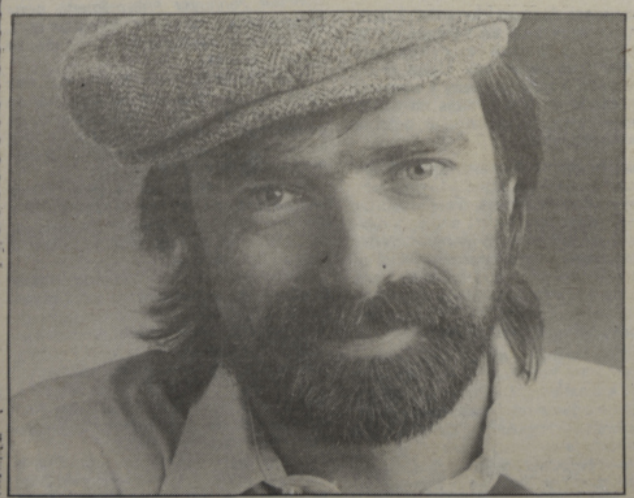
Production de Simon Perry • Scénario et direction de MICHAEL RADFORD

un film VIRGIN distribué par KARIM



François Léveillée

T•H•É•R•A•P•I•E



Invitation spéciale avec François Léveillée à l'auditorium de la Faculté des sciences de l'éducation le jeudi 24 octobre. Les billets, 4$ étudiant(e)s et 6$ non-étudiant(e)s, sont en vente aux deux Librairie acadienne.

Après une tournée en Europe et au prestigieux Festival de la chanson française à Génève, François Léveillée a été accueilli comme l'un des piliers de la nouvelle génération de chanteurs québécois. Sans compter son passage remarqué à Los Angeles à l'occasion de la fête nationale des Québécois.

Il nous fait donc plaisir de vous inviter à une soirée "*Pour le plaisir de la musique et la magie des mots.*" Ne manquez pas cette invitation spéciale à l'occasion de la semaine nationale des universités.

À noter que des rafraichissements (bière) seront servis à l'entracte.



17 ans... Le corps d'une belle femme, le romantisme d'une jeune fille et le feu d'une "Carmen" qui a su embraser les assistances étonnées et comblées par tant de talent et de force.

Il nous est maintenant permis d'affirmer que Céline est une grande jeune vedette du disque et de la scène.

Grande parce qu'elle prend une chanson et nous la dépose dans le coeur. Juste assez fortement pour que la gorge se serre un peu, pour que le regard s'embue.

C'est avec une immense joie que nous vous offrons le mercredi 9 novembre prochain le spectacle de Céline Dion regroupant des chansons d'amour, d'espoir, de doutes et d'envies.

Les détails concernant la vente des billets vous serons transmis dans le prochain numéro.

SPORTS

Athlètes du mois de septembre: Félicitations à Danielle Audet et Helder Duarte

L'Université de Moncton a honoré récemment les athlètes masculin et féminin s'étant distingués sur la scène interuniversitaire au cours du mois de septembre, en l'occurence Danielle Audet et Helder Duarte.

Robert Laflamme

Danielle Audet

Danielle Audet, centre avant de la formation de hockey sur gazon, a connu un mois de septembre du tonnerre. Elle a marqué neuf buts en six rencontres dont sept au cours de la rencontre du 14 septembre les opposant aux Pantherettes de l'Ile-du-Prince-Edouard.

Cette performance hors de l'ordinaire réalisée par l'athlète originaire de New-Richmond en Gaspésie lui a valu le titre d'athlète féminin au pays pour la période du 16 au 21 septembre.

Pour celle qui en est à sa quatrième saison avec les Anges Bleus, il s'agit d'un troisième titre d'athlète du mois au Centre universitaire de Moncton. De plus, Danielle, 21 ans, a été nommée l'athlète féminine par excellence au CUM l'an dernier.

Malgré tous ces honneurs individuels, Danielle reste les deux pieds bien sur terre et elle désire ardemment, ainsi que ses co-équipières, remporter le championnat de l'ASIA à la fin du mois.

Helder Duarte

Le "*petit*" gars de Sept-Iles a été pour beaucoup dans le succès des Aigles Bleus pendant le mois de septembre. Il a participé à cinq des six rencontres de son équipe comme gardien de but, récoltant deux blanchissages.

Pour l'étudiant de troisième année inscrit en loisirs, c'est la première fois qu'il est nommé athlète du mois au CUM.



Helder Duarte,athlète masculin par excellence au C.U.M. en septembre(Photo de Guy Roy)

Par contre, celui qui est également reconnu pour ses talents d'improvisateur a déjà mérité le titre de recrue de l'année lors de sa première saison avec les Aigles. Puis, l'année dernière, Helder a reçu l'honneur d'athlète le plus utile à son équipe grâce à ses prouesses répétées devant le but de l'Univerité.

L'objectif numéro un de la formation de soccer, d'ici la fin de la saison, est de se tailler une place en séries éliminatoires. Malgré les déboires des dernières semaines, il n'en reste pas moins que la troupe de Mircea Roman demeure confiante.



Danielle Audet,athlète féminine par excellence au C.U.M. en septembre.(Photo de René Landry)

Les Aigles Bleus ont manqué de souffle

Il s'en aura fallu de peu. Avec seulement huit minutes à faire dans ce match et un pointage égal de 1 à 1, tout était permis de croire que les Aigles tiendraient tête aux détenteurs du premier rang, les Panthers de l'Ile-du-Prince-Edouard.

Yves Blouin

Cependant, Richard Pierre-Gilles, en y allant de deux buts en l'espace de 30 secondes, a permis aux Panthers d'enlever tout espoir aux Aigles et du même coup d'aider les siens à savourer un triomphe de 3 à 1, dans un match âprement disputé, le mardi 8 octobre dernier à Moncton.

C'est ce même Richard Pierre-Gilles qui avait ouvert la marque à la première demie pour les Panthers, mais la recrue Gilles Chevrer l'avait imité peu de temps après. Pour la troupe de Moncton c'était une deuxième défaite consécutive. Ils se retrouvent ainsi à 5 points des meneurs et d'une participation aux séries de fin de saison, puisque l'UPEI et UNB sont ex-aequo au sommet avec 13 points.

Pour en revenir au match, les Panthers ont démontré beaucoup d'agressivité et selon l'instructeur, M. Mircea Roman, ils ont même à certaines occasions abusé de leur physique imposant: "*Cette équipe est excellente au niveau de la technique, mais le style robuste qu'elle préconise est souvent exagéré. Cela me fait penser au soccer anglais*".

"*De plus, ils ont frappé violemment notre gardien à deux reprises*", a-t-il précisé.

En ce qui concerne le portier des Aigles Helder Duarte, malgré la blessure au genou qu'il avait subie lors du match précédent, cela ne l'a pas empêché de tirer son épingle du jeu, surtout en deuxième demie où il a dû se surpasser à maintes reprises pour frustrer l'adversaire qui dominait largement.

Toujours selon M. Roman, "*le cerbère des Aigles a connu un bon match: "C'est dommage qu'Helder n'ait pu tenir le coup jusqu'à la fin, parce qu'il connaissait un fort beau match.*"

L'auteur de l'unique but des Aigles, Gilles Chevrer, commente également le travail de son gardien, "*Helder a vraiment fait preuve de courage, car sa blessure semblait l'ennuyer énormément, nous aurions tous aimé gagner ce match qui a été très dur physiquement*", mentionne l'athlète épuisé.

"*Les Panthers*, poursuit-t-il, *sont très agressifs. Ils nous ont fait très mal en marquant ces 2 buts rapides en fin de match. Toutefois, nous seront prêts pour venger cet échec lors du match à l'Ile-du-Prince-Edouard le 18 octobre.*"

Rappelons que les Aigles Bleus évoluaient sans les services de Mohammed Rhida. Par contre la blessure de Samir Eljai semble rétablie puisqu'il était au rendez-vous.

Avant ce revers face à l'Ile-du-Prince-Edouard, les Aigles avaient aussi baissé pavillon, 3 à 1 contre l'Université du N.-B., à Moncton le samedi 5 octobre dernier.

Selon les propos de François Fournier des Aigles, ils auraient pu mériter un meilleur sort puisqu'ils ont joué un bon match: "*La chance ne nous a vraiment pas souri, on aurait dû au moins s'en tirer avec un verdict nul.*"

Le gardien partant, Helder Duarte, blessé à la 35e minute de jeu, a dû céder sa place à son homologue Trevor Newbold pour le reste de la partie. Ce dernier a très bien répondu à l'appel en accordant seulement un but.

Enfin, les Aigles Bleus de l'U de M termineront leur saison régulière au cours du prochain week-end. A cette occasion, ils se frotteront aux Panthers à l'Ile-du-Prince-Edouard, le vendredi 18 octobre. Puis, à domicile alors qu'ils recevront la visite de l'Université du N.-B. Le match aura lieu le dimanche 20 octobre.

SPORTS

Au cross-country: L'Université de Moncton a connu des difficultés



Mohamed Belkhodja a dû se contenter d'une 30e position lors de la dernière compétition à Dalhousie.(Photo de Robert Laflamme)

Les équipes masculine et féminine de cross-country de l'Université de Moncton n'ont pas eu la vie facile lors de leur deuxième compétition de la saison, le samedi 5 octobre à Dalhousie.

Yves Blouin

En effet, les Aigles n'ont pas pu faire mieux qu'une dernière place au classement des équipes en terminant avec un recul de 33 points sur la 3e position, détenue par l'Université du N.-B. C'est l'équipe de Dalhousie qui a remporté les honneurs de cette compétition en accumulant un total de 30 points, soit une avance de 14 points sur l'équipe de l'Université Mémorial de Terre-Neuve, qui a terminé au deuxième rang.

Du côté individuel, Norm Tinkham de Dalhousie a franchi la distance de 10km en 31mn 12s pour s'assurer du meilleur temps. Tinkham a du même coup devancé celui qui dominait depuis 3 ans la scène atlantique et nationale, Paul Mcday de Terre-Neuve. En ce qui concerne les représentants de l'U de M, le meilleur a été Gilles Gautreau avec une 8e position (33mn 02s) suivi de Sylvain Savoie au 16e rang (34mn 59s) et de Paul Lynch qui a fait arrêter le chrono à 36mn 44s pour mériter la 25e position. Guy Nowlan, pour sa part, a parcouru la distance en 36mn 53s pour mériter le 27e rang; Etienne Lurette, Gilles Bourgeois, Mohamed Belkhodja et Barry Colpitts ont respectivement terminé 28e, 29e, 30e et 31e.

Pour l'entraîneur-chef de l'équipe, M. Charles Babineau, tout ceci est compréhensible: "*Il ne faut pas rêver en couleur, il nous faudra encore quelques années avant d'espérer être parmi les meilleurs.*" Cependant, le mentor est quand même satisfait de certains membres de l'équipe. "*Gilles Gautreau*" ajoute-t-il, "*est vraiment notre 'leader', je suis aussi très satisfait du rendement de Guy Nowlan et d'Etienne Lurette, ils se sont grandement améliorés.*"

Pour leur part, les Anges Bleus n'ont pas pu être classées parmi le classement des équipes car la recrue Debbie Basque qui menait le parcours de 5km s'est perdue. "*Cela peut paraître farfelu de constater que Debbie n'a pu compléter ce 5km, mais il est vrai de mentionner que le parcours à Dalhousie est assez difficile*", précise M. Charles Babineau, également entraîneur-chef de l'équipe féminine de l'U de M.

L'Université de Dalhousie, avec 29 points, a terminé au sommet de cette compétition, devant les représentantes de l'Université du N.-B. qui, elles, ont accumulé un retard de 5 points.

Suzanne Spargo de Dalhousie a franchi la distance en 18mn 23s pour terminer au premier rang. Pour Moncton, Jacqueline Maillet (18mn 59s) a réussi à arracher la 4e position, tandis que Nathalie Basque, Danis Michaud et Carmella Degrâce terminaient respectivement 18e, 19e et 20e.

Toujours selon M. Charles Babineau, les filles peuvent causer des surprises d'ici la fin de la saison: "*L'amélioration est considérable depuis le début et nul doute que nous pouvons encore brouiller les cartes, en tout cas je suis très optimiste.*"

Malgré cet optimisme, l'entraîneur-chef des Anges et des Aigles Bleus connaît la force de ses équipes. "*Il faut quand même envisager les choses objectivement, nous n'avons pas des équipes pour rafler des championnats de l'Atlantique, mais à force de travailler avec acharnement, on finira un jour à faire notre place au soleil*", lance avec certitude M. Babineau.

Graffiti sportif

Au hockey sur gazon, les Anges Bleus de l'U de M disputeront la victoire aux Mounties de Mount Allison, le mercredi 16 octobre prochain à 16h. Le match aura lieu à Moncton. Trois jours plus tard (19 oct.), les filles de Christine LeBlanc se rendront à l'Ile-du-Prince-Edouard pour faire face aux Pantherettes à compter de 14h00.

Yves Blouin

Du 17 au 20 octobre inclusivement sera présentée à l'aréna J.-L.-Lévesque la première édition du tournoi de hockey "*Bleu et Or*". A cette occasion, les Aigles Bleus de l'U de M ainsi que 5 autres formations universitaires tenteront de rafler les honneurs de cette compétition.

Au soccer, les Aigles Bleus de l'U de M visiteront les redoutables Panthers de l'Ile-du-Prince-Edouard, le vendredi 18 octobre prochain à 16h00. Puis, le dimanche 20 octobre, ils seront de retour devant leurs partisans en affrontant l'Université du N.-B. La rencontre débutera à 14h00.

Il y aura présentation d'un tournoi scolaire féminin de volley-ball, organisé par les Anges Bleus de l'U de M en collaboration avec les Aigles Bleus, les 19 et 20 octobre prochains. Les parties seront disputées au gymnase du CEPS.

Spaghetti house

Vito's Pizza



Chaque lundi soir

soirée spaghetti

tout ce que vous pouvez manger...

pour 3,29$

726 Mountain rd Moncton N.B. tél:855—5000

restaurant licencié, bar salon

SPORTS

Hockey universitaire:

Première édition du "Bleu et Or"

Les 17, 18, 19 et 20 octobre prochains sera présentée à l'aréna J-L Lévesque la première édition du tournoi de hockey "*Bleu et Or*", organisée par le Service des sports de l'Université de Moncton en collaboration avec le club des Aigles Bleus.

Yves Blouin

Au total, 6 équipes universitaires répartier en deux classes tenteront de remporter cette compétition hors-concours, en vue de préparer les équipes qui entreprendront sous peu le début de la prochaine campagne.

Les Aigles Bleus de l'Université de Moncton, ainsi que les représentants de l'Université de Dalhousie et de Régina, seront regroupés dans la division Or. Pour leurs parts, l'Université de Concordia, de l'Ile-du-Prince-Edouard et d'Acadia formeront la division Bleu.

Selon le responsable du Service des sports de l'U de M, M. Daniel McDonald, la présentation du tournoi "*Bleu et Or*" a pour but de faire connaître à la population de Moncton d'autres excellentes équipes de hockey de la scène universitaire. "*Cet événement ne regroupera non seulement les meilleures formations de l'Atlantique mais aussi deux autres équipes de l'extérieur.*"

"*Outre les Aigles Bleus*" ajoute-t-il, "*l'Ile-du-Prince-Edouard, Régina et Concordia seront sans doute des équipes à surveiller.*"

L'admission sera de 5,00$ (adultes) et de 4,00$ (étudiants) pour chaque rencontre présentée le jeudi 17 octobre et le vendredi 18 octobre. Pour les parties du samedi 19 octobre et de la finale du dimanche 20 octobre, les prix pour chaque match seront de 4,00$ (adultes) et de 3,00$ (étudiants).

Toutefois, il sera possible de se procurer un laissez-passer pour toute la durée du tournoi qui comprend au total 7 matches. Le coût sera alors de 15,00$ (adultes) et de 10,00$ (étudiants).

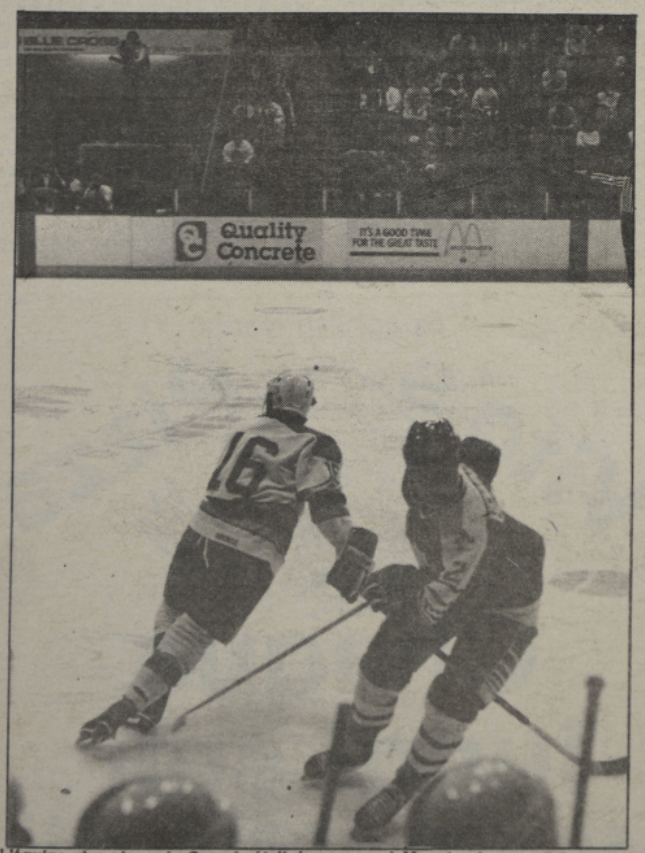
Horaire du tournoi "Bleu et Or":

Le jeudi 17 oct: UPEI VS Acadia (17h30)
U de M VS Régina (20h30)

Le vendredi 18 oct: Dalhousie VS Régina (17h30)
UPEI VS Concordia (20h30)

Le samedi 19 oct: Acadia VS Concordia (14h00)
U de M VS Dalhousie (19h00)

Le dimanche 20 oct: Finale opposant les gagnants de chaque division à compter de 14h00.



L'équipe olympique du Canada était de passage à Moncton le samedi 5 octobre dernier,pour y affronter les Golden Flames de Moncton dans une rencontre hors-coucours. Trois ex-Aigles Bleus ont participé au match remporté par les Golden Flames,au compte de 5 à 2. Il s'agit de Serge Roy,pour l'équipe olympique et de Alain Grenier,qui a été retranché des Golden Flames,et de Benoit Doucet que l'on apercoit en pleine action sur cette photo.(Photo de Robert Laflamme)

Hockey sur gazon:

Les Anges gagnent deux parties sur trois

Dirigée à l'offensive par Danielle Audet et Lise Cormier, l'équipe féminine de hockey sur gazon a remporté deux victoires lors du premier week-end d'octobre avant de s'avouer vaincue face aux puissantes Red Sticks de l'Université du Nouveau-Brunswick, mercredi dernier.

Robert Laflamme

Les Anges ont tout d'abord amorcé leur séjour à domicile par une brillante victoire de 2 à 0 aux dépens des Huskies de St-Mary's. Danielle Audet, avec son 10e filet de la campagne, et Lise Cormier, avec son premier, ont compté pour la formation de l'Université.

Le lendemain, la troupe de Christine LeBlanc est revenue à la charge avec une autre victoire, celle-ci au compte de 3 à 2 face aux Axettes de l'Université Acadia. Danielle Audet, 11e et 12e buts, et Lise Cormier, avec son second filet en deux matches, ont à nouveau brillé dans la victoire, la cinquième cette saison.

Par contre, mercredi dernier, les Anges ont vécu l'enfer pendant quelques heures lorsqu'elles ont affronté les Red Sticks de UNB. Celles-ci ont démontré une maîtrise parfaite du jeu, se sauvant avec le triomphe au pointage de 2 à 0.

Après la rencontre, l'instructeure Christine LeBlanc n'a pas cherché d'excuses. "*Les filles de UNB sont très puissantes et très expérimentées. Lorsque l'on a neuf filles dans la même équipe qui ont déjà évolué dans des compétitions nationales, on a une bonne équipe*", avoue-t-elle.

Les Anges Bleus demeurent seules au deuxième rang de la division ouest à trois points des Red Sticks. Dans l'entourage des Anges on a déjà concédé le premier rang à l'Université du Nouveau-Brunswick et on se prépare en fonction des séries éliminatoires.

Par ailleurs, Danielle Audet partira bientôt pour le New-Jersey où elle s'entraînera avec la formation nationale senior qui prendra part à la Coupe Amérique du 16 au 21 octobre. Si jamais une joueuse se blessait, l'athlète de l'Université de Moncton serait lancée dans la mêlée.

Elle ratera ainsi les dernières rencontres de la saison régulière. Néanmoins, la joueuse étoile sera à son poste avec les Anges Bleus lorsque les séries éliminatoires débuteront.

Classement au hockey sur gazon
En date du 10/10/85

Division Ouest

	PJ	V	D	N	PP	PC	Pts
Dal	9	8	0	1	22	0	17
Acadia	8	4		1	12	9	9
St-FX	7	3	3	1	10	11	7
St-Mary's	8	2	6	0	8	19	4
MUN	8	1	7	0	5	19	2

Division Est

	PJ	V	D	N	PP	PC	Pts
UNB	7	7	0	0	20	1	14
U de M	9	5	3	1	22	12	11
Mt-A	9	3	4	2	12	15	8
UPEI	7	0	7	0	0	25	0

Le tournoi Citrouille du S.A.R. s'installe dans la tradition

Il ne faut pas se le cacher, le tournoi Citrouille de volley-ball, mis de l'avant par le service des activités récréatives (S.A.R.), est un des événements les plus courus de la masse étudiante après le tournoi "*Mollo*" de balle-molle.

Robert Laflamme

A l'aube de la dixième édition de ce classique, qui privilégie avant tout la participation, il convient de tracer un bref historique de cette activité qui n'a pas fini de grandir en ampleur.

Tout d'abord, le tournoi Citrouille de volley-ball se nomme ainsi, non pas parce qu'on joue avec une citrouille, mais plutôt parce qu'il se déroule toujours au temps de l'Halloween.

A l'origine, le tournoi prenait place dans le cadre des Fêtes d'automne de l'université. Seulement deux catégories étaient au programme, soit les catégories masculine et féminine.

"*En 1979, on a instauré une troisième catégorie regroupant les filles et les gars. Cette dernière catégorie est en voie d'éclipser les deux autres*", affirme Paul Boudreau, responsable du S.A.R.

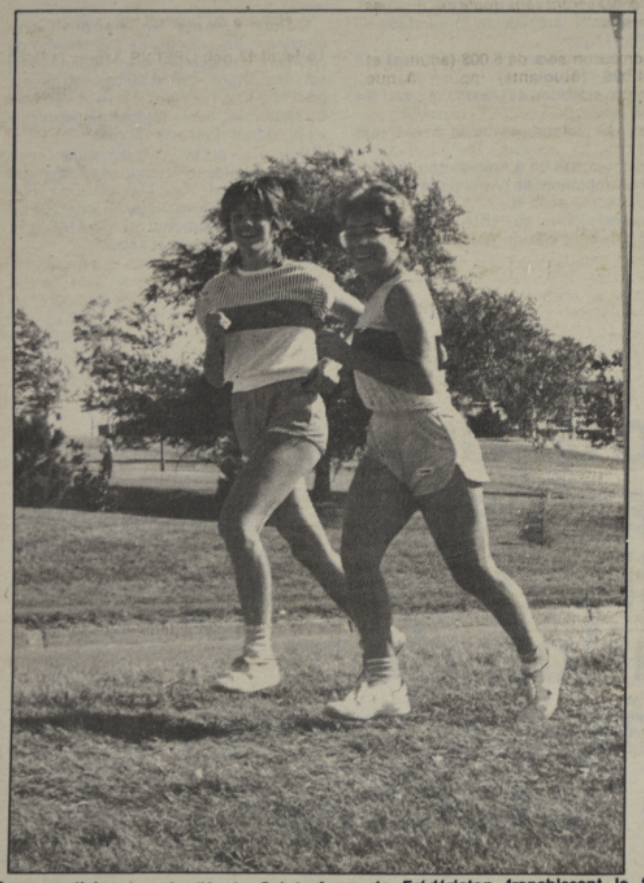
Selon le responsable, le tournoi à réellement pris son envol lorsque Anne LeBlanc, alors étudiante en loisirs, a confectionné une grosse citrouille en papier mâché qu'elle trimbalait de bâtisse en bâtisse sur le campus, invitant les étudiant(e)s à s'inscrire au tournoi. Depuis ce temps, le nombre d'équipes s'accroît d'année en année.

L'an dernier, 26 équipes regroupant à peu près 250 adeptes de volley-ball ont participer au tournoi. A l'occasion du 10e anniversaire, on espère atteindre de nouveau ce sommet. L'invitation est lancée... à vous d'y répondre.

SPORTS

Troisième classique de cross-country de l'UdeM:

162 coureurs ont pris le départ



Deux participantes de l'école Sainte-Anne de Frédéricton franchissant le fil d'arrivée.(Photo de Robert Laflamme)

Pas moins de 162 coureurs ont pris le départ dans les sept catégories au programme à l'occasion du troisième classique de cross-country de l'Université de Moncton, qui s'est déroulé le samedi 5 octobre dernier, sur les terrains de soccer, hockey sur gazon et de balle-molle de l'université.

Robert LaFlamme

Seule l'équipe masculine de Miramichi-Valley HS de Newcastle a réussi à conserver son titre dans la catégorie "*garçons du secondaire*". Dans cette classe, Joël Ramsey, de Miramichi-Valley, a terminé premier.

Du côté des filles, l'honneur est revenu au club d'athlétisme Eclipse de l'Université de Moncton. Suzanne Andrew, de l'école Sainte-Anne de Fredericton a raflé les honneurs individuels.

L'école La Rencontre de Néguac a remporté la palme chez les filles de 13 ans et moins, tandis que la formation de Marguerite Michaud faisait de même chez les garçons. Kelly Jonah, du club Eclipse de Moncton et Stéphane Babineau, de l'école Albert-Brideau ont dominé cette catégorie.

Chez les filles de 15 ans et moins, le titre est allé aux représentantes de l'école Sainte-Anne de Fredericton avec Christa Daigle comme chef de file. L'école La Rencontre revenait à la charge avec une victoire dans la catégorie des garçons de 15 ans et moins. Joël Bourgeois, de l'école Albert-Brideau a brillé dans ce dernier groupe d'âge.

Finalement, la classe ouverte masculine a été l'affaire de Paul Bourgeois de l'école Marguerite-Bourgeois de Bouctouche. La catégorie ouverte féminine n'a pas eu lieu, faute de participants.

Le responsable du classique, Serge Dubé, était très heureux de la tournure des événements. Ce record de participation démontre à quel point le cross-country devient une discipline populaire dans les écoles francophones du Nouveau-Brunswick", a-t-il lancé.

Le succès qu'a connu le troisième classique est également dû aux efforts louables d'un bon nombre d'étudiant(e)s qui ont accompli un travail formidale. "*Nous ne les remercierons jamais assez*", a conclu l'étudiant de deuxième année inscrit au programme d'Education physique.

Volley-ball féminin:

Le tournoi des écoles secondaires aura lieu ce week-end

Le huitième tournoi de volley-ball féminin des écoles secondaires francophones du Nouveau-Brunswick, organisé par l'équipe des Anges Bleus de l'Université de Moncton en collaboration avec leurs homologues masculins, se tiendra les 19 et 20 octobre au gymnase du CEPS.

Robert Laflamme

Une dizaine de formations sont attendues à cette compétition créée dans le but de promouvoir le volley-ball et d'amener les jeunes sur le campus pour les familiariser au style de vie universitaire.

L'an passé, la troupe de la polyvalente Mathieu-Martin de Dieppe a remporté les honneurs de la grande finale les opposant aux représentantes de Nipisiguit.

Selon le coordonnateur du tournoi, Daniel O'Carroll, ces deux équipes seront à surveiller encore cette année, de même que la formation de la polyvalente Louis-Mailloux de Caraquet.

Le tournoi débute samedi à midi pour se poursuivre jusqu'à 18h. Dimanche, la compétition reprend à 9h pour se continuer jusqu'à 15h. La grande finale est prévue pour 13h. M. O'Carroll n'écarte pas la possibilité de présenter un match hors-concours opposant les Anges Bleus aux Mounties de Mount Allison, samedi à 18h.

Les équipes gagnantes recevront des prix confectionnés par des étudiants de la faculté des Arts. Près de 300$ en prix seront remis au terme de la compétition.

En spécial cette semaine...



-harmonica
-blues
-guitare électrique
-psychobilly
-bass

disponible avec

ZELLER

Le 16 octobre à 21h00 sur les ondes de

CKUM—MF

SPORTS

Athlétisme:
L'entrainement est commencé

Depuis le mardi 8 octobre dernier, les coureurs deux haies, les sauteurs et les lanceurs ont débuté leur entraînement en vue de la prochaine saison qui promet d'être assez éreintante, si on s'en tient aux nombreuses possibilités de compétition qui seront au calendrier cette année.

Yves Blouin

"*Si nous participons à toutes les compétitions prévues, les mordus de l'athlétisme n'auront pas l'occasion de s'ennuyer cette saison*", lance M. Hervé Ulmer, entraîneur des coureurs deux haies, des sauteurs et des lanceurs.

Pour leurs parts, les coureurs de demi-fond et de fond ainsi que les coureurs de vitesse débuteront leur entraînement à la deuxième semaine de novembre. Ce seront respectivement M. Charles Babineau et M. Amédée Cormier qui tenteront de préparer le plus efficacement possible les athlètes, pour qu'ils puissent affronter sans la moindre crainte les différentes épreuves.

Parmi les diverses compétitions à l'horaire, on retrouve:
- Le tournoi (crépuscule 1) au stade du CEPS (6 déc.)
- Le tournoi (crépuscule 2) au stade du CEPS (7 déc.)
- La compétition ouverte à Sherbrooke (13 janv.)
- Le tournoi (crépuscule 3) au stade du CEPS (17 janv.)
- La compétition benjamin-juvénile à Montréal (18 janv.)
- Une compétition à l'Université Laval (24 et 25 janv.)
- Le championnat provincial du N-B (1er fév.)
- Une compétition à Fredericton (8 fév.)
- Le championnat de l'Atlantique ouvert à Moncton (15 et 16 fév.)
- Le championnat de l'ASIA (21 et 22 fév.)
- Le championnat de l'est du Canada à Toronto (1er et 2 mars)
- Le championnat de l'USIC (15 et 16 mars)

Donc, comme vous pouvez le constater, les adeptes de l'athlétisme ne chômeront pas cette année. Cependant, il est important de préciser qu'ils ne participeront pas à toutes ces compétitions, car le budget de dépenses en prendrait pour son rhume.

Pour ceux et celles qui aimeraient avoir de plus amples informations concernant cette discipline, vous êtes priés de vous adresser à M. Hervé Ulmer au local 204 du CEPS ou de téléphoner au 858-4165. Il se fera un plaisir de vous accueillir.

La direction du journal le Front tient à aviser la communauté étudiante qu'il y aura modification de la date de tombée à compter du 23 octobre prochain.

Tous les textes devront être acheminés au bureau du journal les mercredis au lieu des jeudis. L'heure de tombée sera annoncée dans le prochain numéro.

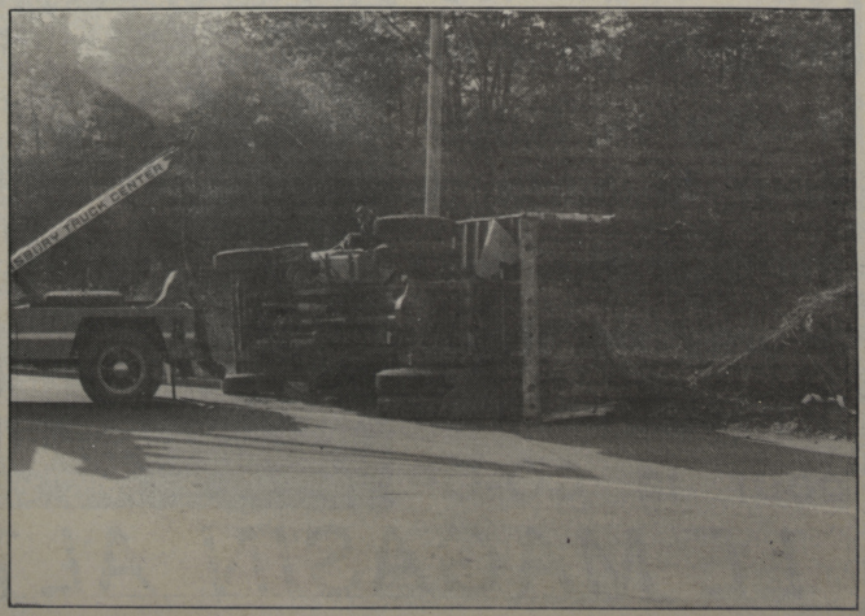
La direction.

Photo - reportage









LA COOP ETUDIANTE

LOCAL 50, EDIFICE TAILLON
UNIVERSITÉ DE MONCTON
MONCTON, N.-B., E1A 3E9

Heures d'ouvertures
du lundi au vendredi de 10h00 à 17h00



**produits pharmaceutiques,
cigarettes,
bijoux,
friandises,
livres usagés,
pain frais,
liqueur douce
papeteries,
épiceries,
et plus encore...**

10% de réduction sur tous les produits pour les membres; 5,00$ pour la carte de membre plus deux heures de travail bénévole par mois pour la CO-OP



LE MAGASIN ALTERNATIF A TRES BON MARCHE.

BABILLARD

"BOUM SOCIAL"

Le conseil étudiant de l'Ecole de service social organise un "*Party-rencontre*" pour toutes les personnes inscrites à ce programme. Cette activité aura lieu le samedi 19 octobre prochain. Le transport et les breuvages sont inclus dans le prix d'entrée qui est de huit dollars (8$). Des camionnettes seront à votre disposition devant l'édifice Taillon à partir de 20 heures. Les billets seront disponibles auprès des membres du conseil à compter du 15 octobre.

"*VENEZ TOUS BOUMER AVEC NOUS!*"

Le conseil étudiant de
l'Ecole de service social

Conférence

La Société Nationale des Acadiens tiendra une conférence de presse le *jeudi 17 octobre à la salle "Parkhouse Extension"* du Parkhouse Inn (434, rue Main) à Moncton à compter de 11h00.

Le but de cette conférence de presse est d'annoncer la programmation de la mission annuelle européenne que tiendra la SNA en France et au Jura Suisse entre le 19 octobre et le 2 novembre 1985. La perspective de rencontrer quelques ministres et anciens ministres en France, l'ajout d'une dimension économique à cette mission, l'ouverture d'une semaine acadienne à Caen et une première rencontre avec le Jura Suisse sont autant d'éléments qui ajoutent à l'importance indéniable de cette mission.

La composition de la délégation acadienne pour cette année comprend les personnes suivantes à savoir:

- Père Léger Comeau, président de la SNA;
- Rino Volpé, vice-président de l'Assomption et directeur des filiales;
- Jean-Paul Arsenault, directeur des opérations forestières au Ministère des mines et forêts de l'île-du-Prince-Edouard;
- Aurèle Thériault, directeur général de la Société des Acadiens du N.-B.;
- Jean-Marie Nadeau, secrétaire-général de la SNA.

Il y a aussi des possibilités que certaines personnes s'ajoutent de façon ponctuelle à certaines parties de cette mission. Le tout sera donc divulgué le 17 octobre.

Pour plus d'informations, communiquez avec:

Jean-Marie Nadeau
Secrétaire-général
Société Nationale des Acadiens
C.P. 908
Shédiac, N.-B.
E0A 3G0

Tél: (506) 532-9829

Un F-18 pour la paix

Nous vous invitons à une vigile, le samedi 19 octobre à 19h au Parc Victoria. La semaine du 24 au 30 octobre a été déclarée la semaine de l'ONU pour le désarmement. Alors la coalition pour la paix demande au gouvernement canadien un fonds équivalent au coût d'un F-18 (62 millions) pour expérimenter d'autres voies. La rencontre a aussi pour but de nous renseigner et de partager nos opinions avec d'autres. Chaque action compte.

Comité de Moncton pour la paix

Conférence

Cette année, l'Association d'économique du Canada Atlantique organise sa conférence annuelle au Centre universitaire de Moncton, du 25 au 27 octobre. C'est la première fois, depuis sa rencontre initiale il y a 14 ans, que cette association se rencontre sur un campus de l'Université de Moncton.

Le but de ces rencontres est de permettre aux chercheurs de soumettre les résultats de recherche à des collègues de la région Atlantique qui sont normalement éparpillés sur tout le territoire. En dehors de ces rencontres, les occasions de se consulter et de dialoguer sont peu nombreuses.

Cette année, cette activité revêt un cachet tout à fait spécial car l'Université de Moncton est la seule institution francophone à organiser une telle rencontre. Le fait français sera donc plus évident.

Le thème spécifique de cette conférence portera sur *L'économie canadienne et l'économie de l'Atlantique: nouvelles orientations*. Le choix de ce thème est très pertinent étant donné le désir manifesté par le peuple canadien pour un gouvernement national qui avançait cette orientation.

En somme, plusieurs des éléments de cette nouvelle direction sont déjà connus: accent sur le secteur privé; plus grande ouverture sur les échanges internationaux; la promotion de l'investissement étranger; la déréglementation et le rétablissement de l'équilibre financier.

Il est clair qu'il s'agit de politiques qui auront de profondes implications sur l'économie nationale et sur l'économie de la région Atlantique. Il importe donc que les chercheurs de la région explorent davantage les implications de cette nouvelle orientation et fassent connaître les résultats de leurs recherches au plus grand nombre d'intéressés.

Un programme préliminaire a été préparé et les participants proviendront de toutes les universités des provinces Atlantique. On traitera notamment des finances publiques, du développement et de la théorie macroéconomique. Deux conférenciers sont également prévus, M. Donald Savoie, directeur de l'institut canadien de recherche sur le développement régional (ICRDR), et M. Gerald Merrithew, ministre d'Etat aux Forêts.

Cette rencontre se tiendra à l'Edifice Léopold-Taillon et un programme complet et détaillé devrait être disponible au cours des prochaines semaines.

DERNIER APPEL

Le vendredi 18 octobre à 19h au local A-226 du CEPS, pour tous les nouveaux et anciens, réunion importante de la LIGUE D'IMPROVISATION INTER FACULTÉS DE L'UNIVERSITÉ DE MONCTON.

A l'ordre du jour:

1- Inscription des nouveaux.
2- Formation des divers comités a)
   a) Equipes
   b) Arbritage
   c) Statistique
   d) Accueil et guichet
   e) Publicité
3- Horaire du camp d'entrainement.

Que tu sois intéressé à titre de joueur ou à l'encadrement technique de la ligue, viens nous voir.

LA VIE EST UNE DROGUE SANS COMPÉTITION ON PEUT LA GAGNER...
Denis Chamberland
Pour la LIFUM.

Salon Chrétien

Vous êtes cordialement invités au Salon Chrétien tous les samedis soirs entre 7h 30 et 11h.

Un message sera apporté de 8h à 8h 30 et le reste du temps est laissé libre pour discuter, poser des questions, prendre une collation, etc...

Venez! Nous sommes là pour vous!

Qui sommes-nous?

Des étudiant(e)s de diverses facultés et départements.

Que faisons-nous?

Nous regardons avec simplicité ce qu'un Dieu *saint* et *juste* nous déclare dans sa Parole (La Bible) sur des sujets tels: le retour du Seigneur Jésus-Christ, le ciel éternel, l'enfer éternel, l'état de l'homme devant Dieu, le pourquoi de la crucifixion du Seigneur, etc...

Pourquoi le faisons-nous?

Parce que Dieu dit: "*Mes pensées ne sont pas vos pensées*" (Esaie 55:8). (Mais peut-être dites-vous ne pas avoir le temps pour ces choses...).

Dieu dit aussi: "*Arrêtez et sachez que je suis Dieu*" (Psaumes 46:11). "*Or, la vie éternelle, c'est qu'ils te connaissent, toi, le seul vrai Dieu, et celui que tu as envoyé, Jésus-Christ*" (paroles de Jésus-Christ, évangile de Jean au chapitre 17 et au verset 3).

Dieu parle cependant, tantôt d'une manière, tantôt d'une autre, et l'on n'y prend point garde (Job 33:14).

"*Ecoutez et votre âme vivra*" (Esaie 55:3).

"*Je veux t'instruire aujourd'hui, oui, toi. N'ai-je pas déjà mis pour toi par écrit des conseils et des réflexions, pour t'enseigner des choses sûres, des paroles vraies?*" (Proverbes 22:19-21)

"*Heureux celui qui lit*" (Apocalypse 1:3).

"*Celui qui croira... sera sauvé, mais celui qui ne croira pas sera condamné*" (Marc 16:16).

Claude Lapointe
Psychologie 4ième année
tél. 855-3967

POSTE OUVERT
COMITE DE L'ALBUM SOUVENIR "LE RAPPEL 86"

Le comité de l'Album Souvenir "*RAPPEL 86*" est à la recherche d'une personne responsable pour prendre en main le comité de l'Album souvenir pour l'année 1985-1986.

TÂCHES: - Etablir des liens entre les diverses associations, comités et conseils du campus.
- Voir à la bonne marche du comité actuel.
- Rémunération à discuter

Excellente occasion pour faire un travail enrichissant et utile.

OUVERT À TOUS LES ÉTUDIANTS(ES)

Pour plus d'informations contactez:
Jacques Finn: 855-4612, 855-9105
Ronald Levesque: 854-0804

AUBAINE!!!

- Cassettes originales!
- Occasion unique (Qualité/Bas prix)
- 2,00$ l'unité, taxe incluse! (C-60)
- GRATUIT!!! 1 Cassette (C-60) à l'achat de 9 à ce bas prix!
- Aussi disponible, même modèle de cassettes, mais de plus longue durée!
- Si intéressé, Tél: 855-6076 ou 855-0346!

Club des relations internationales de l'U de M

Le Club de Relations Internationales de l'Université de Moncton reprend ses activités pour l'année académique 1985-86. Des conférences, des débats sur: la politique d'apartheid en Afrique du Sud, le libre échange Canada-Etats-Unis, la politique de défense du Canada, le Nouveau-Brunswick, le Québec et la francophonie sont déjà prévus. Il y aura, encore cette année quelques soirées spéciales (soupers) consacrées à certains pays étrangers. Le Club délèguera des représentant(e)s étudiants au Congrès de Montréal à la fin janvier 1986 (thème) *Les investissements dans les pays en voie de développement*. Enfin, un projet, Chine 1987, est mis sur pied. L'organisation d'un voyage en Chine n'est réalisable qu'avec le concours de tous les membres.

Nous vous invitons, si cela n'est déjà fait, à devenir membre du Club de Relations Internationales le plus tôt possible.

Laurence Olivier
Secrétaire du C.R.I.

P.S. Les formulaires d'inscriptions sont disponibles au bureau 452 Taillon, tél: 858-4191.

Colloque

Le colloque annoncé pour le 5 octobre, à l'occasion du 25e anniversaire de fondation de la Société historique acadienne, a été reporté aux 25 et 26 du même mois.

En même temps qu'on y soulignera le 25e anniversaire, on rendra un hommage spécial aux trois fondateurs, le Père Clément Cormier, le Père Anselme Chiasson et Monsieur Emery LeBlanc.

Ce sera aussi l'occasion d'une rencontre de nos membres, de ceux des autres sociétés historiques acadiennes des provinces Maritimes, d'échanges fructueux et de participation à des conférences instructives.

Venez célébrer ce 25e anniversaire de la première des sociétés historiques acadiennes à avoir été fondée de façon durable, un peu notre société historique mère.

On vous attend nombreux à la fête.

Le Conseil
Evangéline Roy
Secrétaire

AVIS DE CONVOCATION

C'est avec plaisir que je vous fais parvenir cet avis de convocation afin de tenir une réunion régulière du conseil d'administration des MAUI, le 15 octobre 1985 au local 206 de la faculté d'administration à 19h00.

A l'ordre du jour, on discutera notamment des points suivants:

1) Ouverture de la séance;
2) Vérification du quorum;
3) Election d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'assemblée;
4) Lecture et adoption de l'ordre du jour;
5) Approbation du procès-verbal du 19/09/85;
6) Subvention de la FEUM;
7) Fermeture de CKUM-MF;
8) Contrat de travail étudiant;
9) Election d'un(e) vice-président(e);
10) Varia;
11) Clôture de la séance.

Yvon Lacoste
Président des MAUI

PARTY "TRIP" PANT AU KACHO

Tout le monde(hic!) en parle..le Samedi 19octobre au KACHO

★ ★ ★

Votre présence vous donne la chance de **gagner** un **voyage** d'une fin de semaine pour deux personnes à **montréal**

heures folles
20h30 à 22h30



adm:
2.00 étud.
3.00 inv.

voyage gracieuseté e.p.a. / Uniglobe

★ ★ ★

Venez passer une soirée et demie au Kacho

tous les vendredis et samedis soirs (20h30 à 22h30)

à l'achat d'une consommation au prix habituel, vous en recevrez une deuxième à moitié prix

Heures d'ouverture

mardi: 20h30 à 2h00 (soirée des braves)
mercredi: 13h00 à 2h00 danse alternative (en soirée)
jeudi: 13h00 à 2h00 danse (en soirée)
vendredi: 13h00 à 2h00, danse ou orchestre
samedi: 20h30 à 2h00, danse alternative ou orchestre
dimanche: 20h00 à 1h00 danée (soirée non-alcoolisée)

Les après-midi au Kacho à partir de 13h00

mercredi, jeudi, vendredi.
super heures heureuses (13h00 à 15h00)
heures heureuses (15h00 à 17h00)

spécial ce dimanche Dance alternative (Cette soirée est non-alcoolisée et est ouverte à tous les étudiants(e))

Commission de la Fonction publique du Canada | Public Service Commission of Canada

Aux finissants de 1986

Nous recrutons de diplômés(ées) d'université dans les domaines suivants:

Administration
Bibliothéconomie
Commerce
Criminologie *
Économie
Études de la consommation
Génie
Informatique
Mathématiques/Statistique

Procurez-vous la brochure "Perspectives d'emploi pour diplômés d'université - 1986" à votre bureau de placement ou à un bureau de la Commission de la Fonction publique du Canada.
* Nous invitons les diplômés en criminologie à s'inscrire au groupe "ES", Économie et statistique.

Concours 86-4000
Date limite: le vendredi, 1er novembre 1985.

Date de l'examen de connaissances techniques en gestion des finances:
le jeudi, 7 novembre 1985 à 19h00.
Veuillez demander à votre bureau de placement le lieu de l'examen.

VEUILLEZ NOTER:
La Commission de la Fonction publique et le ministère des Affaires extérieures désirent annoncer qu'il n'y aura pas de concours de recrutement **d'agents du Service extérieur** en 1985. Le prochain concours devrait avoir lieu à l'automne de 1986.

To the Class of 1986

We are recruiting university graduates with degrees in the following areas:

Administration
Commerce
Computer Science
Consumer Studies
Criminology *
Economics
Engineering
Library Science
Mathematics/Statistics

Pick up your copy of the "Employment Opportunities for University Graduates - 1986" publication at your campus placement office or at an office of the Public Service Commission of Canada.
* Criminology graduates are invited to apply, using the "ES" - Economics and Statistics group choice.

Competition 86-4000
Closing date: Friday, November 1, 1985

Date of Financial Administration Test of Technical Knowledge: Thursday, November 7, 1985 at 19:00 hours.

Please ask your placement office about the exam location.

PLEASE NOTE:
The Public Service Commission and the Department of External Affairs wish to announce that there will be no **Foreign Service Officer** recruitment competition in 1985. The next competition is scheduled for the fall of 1986.

La Fonction publique du Canada offre des chances égales d'emploi à tous

The Public Service of Canada is an equal opportunity employer

Canada